

SECOURSSE TELLURIQUE DE BOUMERDES

## Grande panique, mais pas de dégâts

Page 24



METRO D'ALGER

## La ligne Hai El Badr-El Harrach à la fin 2014

Page 4

ISSN : 1112-7449

# MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2111 | Lundi 24 février 2014 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

LIGUE 1 PROFESSIONNEL (20<sup>e</sup> JOURNÉE)

## Les Kabyles mettent la pression sur les co-leaders

Page 17

**TRIPATITE : ARTICLE 87 BIS DE LA LOI 90/11**

# Révision ou abrogation ... en 2015



PHOTO K. NEGAB

Page 3

**RYTHME IMPOSÉ POUR LE RATTRAPAGE DES COURS**

## Des élèves mécontents



Page 3

**SURDITÉ**

## 800 enfants naissent sourds annuellement

Page 4

**APRÈS LA DÉCISION DE BOUTEFLIKA DE SE PRÉSENTER À L'ÉLECTION**



## La classe politique entre satisfaction et inquiétude

Page 5



473.076  
billets pour la Coupe du monde-2014 ont été alloués durant le deuxième tirage au sort aléatoire pour tous les matchs.

20.000  
personnes ont fui la Centrafrique vers le Cameroun voisin depuis le début du mois de février.

707  
coureurs, 428 seniors hommes, 95 dames et 184 vétérans venus de 31 wilayas du pays ont pris part samedi à la troisième édition du semi-marathon national des Oasis à Ouargla.

## Plus de 10 millions d'assurés sociaux et d'ayants-droit bénéficient d'une couverture sociale

Plus de 10 millions d'assurés sociaux et d'ayants-droit bénéficient actuellement d'une couverture sociale, a indiqué, jeudi, le ministre du Travail et de la Sécurité sociale, Mohamed Benmeradi.

Dans une allocution au cours d'une rencontre avec les directeurs des agences et structures de la Caisse nationale d'assurances sociales (Cnas), le ministre a indiqué que les assurés sociaux bénéficient d'une couverture sociale dans le cadre de l'assurance sociale propre aux ouvriers salariés et au régime des non-salariés, "ce qui a permis de porter le taux de couverture à plus de 80% de l'ensemble de la population", a souligné le ministre.

Le ministre a évoqué dans son intervention le programme de réformes arrêtées par le gouvernement en faveur de la modernisation du système de sécu-

rité sociale, "réformes qui ont permis, a-t-il ajouté, d'améliorer les prestations, d'élargir le réseau de structures de proximité de la sécurité sociale et de promouvoir le système de paiement appelé communément tiers-payant", évaluant le nombre de structures disponibles à "1.500, alors qu'il ne dépassait pas les 859 structures", a-t-il fait observer.

"Le processus de modernisation a entraîné également l'élargissement de l'utilisation de l'outil informatique, les réseaux de connexion interne, outre l'introduction en 2007 de la carte électronique ou de la carte Chiffa en faveur de l'assuré", a-t-il encore rappelé. M. Benmeradi a évalué à 9 millions le nombre de personnes en possession de la carte Chiffa, d'où l'augmentation à 30 millions du nombre global des assurés sociaux et des ayants-droit.

## La première tranche du métro d'Oran livrée en 2020



La première tranche des travaux du métro d'Oran sera livrée en 2020 et la totalité en 2030, a-t-on appris auprès du directeur d'études et d'engineering à l'Entreprise du métro d'Alger (EMA), en marge du Salon international des transports, de la logistique et

de la mobilité, clôturé jeudi à Oran. Kherfi Menad a indiqué, à l'APS, que la première tranche, portant sur la réalisation d'un tracé de 13 kilomètres, sera livrée en 2020, "si les délais sont respectés". Les travaux de deux autres kilomètres seront livrés en 2025 et le projet en totalité sera réceptionné en 2030, a-t-il ajouté. Trois phases d'études de ce projet, lancées en septembre 2011, à savoir une étude préliminaire et des études d'avant-projet sommaire (APS) ont été réalisées, a indiqué le même responsable, soulignant que la dernière phase d'avant-projet détaillé (APD) sera bientôt achevée.

Le projet du métro d'Oran prévoit 20 stations et un tracé de 19.66 km reliant El-Hassi au pôle universitaire Bir El-Djir, passant par les quartiers Medina Jdida, Es-sabah et le futur stade olympique de la localité de Sidi El-Bachir, avec une fourche de deux kilomètres allant du siège de la wilaya vers le centre-ville d'Oran.

## Le déficit en gestion des établissements hospitaliers "entièrement" comblé d'ici 2018

Le déficit en gestion des établissements hospitaliers sera "entièrement" comblé d'ici à trois ou quatre ans, a déclaré, samedi à Alger, le ministre de la Santé et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, tout en reconnaissant l'existence d'un déficit "important" en la matière.

"Il existe un déficit important en matière d'organisation et de gestion des établissements hospitaliers, mais d'ici à trois ou quatre ans, le déficit sera entièrement comblé à travers une couverture qui concernera l'ensemble du territoire national", a précisé le ministre à la presse, en marge de la cérémonie de sortie de promotion de l'Ecole nationale de management et de l'administration de la santé (Enamas) d'El-Marsa. Composée de 75 diplômés, cette seconde promotion vient s'ajouter aux 68 formés en 2013 et aux promotions à venir et contribueront ainsi à répondre aux besoins en matière de gestion et d'administration des établissements hospitaliers et apporteront "un plus" eu égard à la "qualité" de la formation dispensée dans cet établissement, s'est félicité le ministre. "Nous nous engageons à ce que le système de santé en Algérie soit

citée en exemple. On ne peut plus permettre le misérabilisme", a assuré le ministre qui a mis l'accent sur "la formation continue" dispensée dans son secteur pour prendre en charge le volet de la ressource humaine.



## Abdelmalek Sellal :

"A la demande insistante des représentants de la société civile des 46 wilayas visitées lors de mes tournées, je vous annonce aujourd'hui officiellement la candidature du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à l'élection présidentielle du 17 avril prochain. Le président Bouteflika est en bonne santé. Il a toutes les capacités intellectuelles et la vision nécessaires pour assurer cette responsabilité."

## Incroyable ! Depuis sa naissance, cet homme a avalé 60.000 sacs en plastique

L'émission américaine "Mon étrange addiction" a suivi pendant quelques jours Robert, un jeune homme de 23 ans, accro aux sacs en plastique. Ce jeune homme dévore, en effet, les sacs en plastique comme s'il mangeait des chips.

Robert aurait déjà englouti plus de 60.000 sacs en plastique ! Il a mangé plus de 60 000 sacs depuis sa naissance ! Comme le révèle le reportage qui l'a suivi pendant quelques jours, Robert a une préférence pour les emballages de journaux qu'on le voit d'ailleurs déguster comme s'il s'agissait de chips. Rien ne nous dit comment l'organisme de ce jeune étudiant fait pour digérer cette incroyable quantité de plastique, mais, aussi surprenant que cela puisse paraître, il a l'air en parfaite santé.

## De quoi couvrir un terrain de football tout entier !

Chaque semaine, le jeune Robert avalerait jusqu'à 16 sacs en plastique. La quantité de plastique ingérée depuis sa naissance permettrait purement et simplement de recouvrir un stade de football tout entier. Dans le reportage, Robert nous en dit plus sur son addiction et notamment sa préférence en matière de sacs plastiques. Et cette préférence va vers les emballages de journaux qui sont manifestement plus faciles à mâcher et avaler que les sacs d'épicerie que Robert trouve "trop durs". Malheureusement pour lui, "le livreur de journaux ne distribue pas assez de sacs pour satisfaire l'envie irrésistible de Robert", peut-on lire dans la vidéo de WrapTV, le jeune homme doit donc parfois se contenter des sacs de l'épicerie.

## Une addiction assumée ?

Même s'il reconnaît être parfois inquiet à l'idée qu'un voisin ne le surprenne en train de voler les emballages de journaux, il continue de dérober les sacs qu'il trouve et semble s'en régaler. Enfin, vers la fin du reportage, on découvre la compagne de Robert qui explique qu'elle aimerait qu'il mange des fruits ou des légumes, mais la passion de Robert pour les sacs plastiques semble plus forte que les conseils de sa petite amie.



D  
i  
x  
i  
t

TRIPATITE : ARTICLE 87 BIS DE LA LOI 90/11

# Révision ou abrogation ... en 2015

**Révision ou abrogation ? L'article 87 bis de la loi 90/11 pose toujours problème. Quand le Premier ministre parle de « révision », le secrétaire général de l'UGTA, Abdelmadjid Sidi-Saïd lui, évoque l'abrogation pure et simple.**

PAR SADEK BELHOCINE

Une chose est sûre, l'on saura de quoi il retourne dans la loi de finances 2015. Les opérateurs économiques du secteur privé peuvent se réjouir. Le Fonds national des investissements leur ouvre les portes. Le gouvernement, la centrale syndicale UGTA et le patronat (public et privé) ont signé hier le pacte économique et social de croissance. Le pacte a été paraphé par le Premier ministre Abdelmalek Sellal, le secrétaire général de l'UGTA Abdelmadjid Sidi Saïd et un représentant des organisations patronales. Il était attendu beaucoup de cette tripartite, notamment par les travailleurs de basses catégories professionnelles. Il s'agissait de l'abrogation de l'article 87 bis de la loi 90/11 qui induirait une hausse de salaire sensible pour cette frange de salariés. L'abrogation de cet article très controversé est revendiquée particulièrement par la centrale syndicale d'une manière récurrente depuis plus d'une décennie. Le principe étant acquis, il revenait de choisir le moment opportun pour le traduire dans les faits. Ce sera dans la loi de finances 2015. Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal dans son intervention de clôture des travaux de cette tripartite a indiqué que : « Nous avons décidé de donner suite à la demande de l'UGTA de redéfinir l'article 87 bis », soulignant que « cette nouvelle définition du SNMG interviendra à la faveur de la promulgation de la Loi de Finances pour 2015 pour notamment permettre aux entreprises de réunir toutes les conditions d'une bonne mise en œuvre ». Cette présente tripartite s'est déroulée dans une ambiance «soft» comme a tenu à le souligner, un membre du

PHOTO K. R. NEGAB

patronat privé. Ce qui a permis une avancée considérable pour le pays, a-t-il certifié. Un consensus s'est dégagé à travers les interventions du Premier ministre, l'UGTA et des membres du patronat. « Ensemble, nous construisons le pays », a déclaré Abdelmalek Sellal, auquel ont répondu la centrale syndicale et le patronat : « Nous voulons y croire, nous y croyons ». Le Premier ministre a insisté sur le fait de bannir la culture du pessimisme et cultiver celle de l'espoir et de revenir sur le concept de développement de l'économie du pays qui d'essence non libérale sauvage, mais une économie sociale qui se « construit sur la création de richesses avec tous les citoyens et en partenariat avec les étrangers dans le respect des lois de la République ». Abdelmalek Sellal a attiré l'attention fondamentale de sortir de la dépendance des hydrocarbures, de diversifier l'économie nationale qualifiant la « gagne » de marché à l'international de « début de l'indépendance économique ». Il s'élève contre certaines informations, ayant trait au déclin de la production nationale du pétrole et du gaz qui selon lui « sont fausses ». Les baisses de production des hydrocarbures, explique-t-il sont « normales » et il s'attend

à reprise de la production en 2015 lorsque seront mises en exploitation les nouvelles découvertes.

## Un gouvernement « pragmatique »

Le ministre de l'Economie, Karim Djoudi lui, a rassuré les opérateurs économiques et l'UGTA en apportant certains correctifs sur la tenue de l'économie et ses perspectives en relevant que le revenu des ménages s'est accru entre 2000 et 2012 de 10,9%. Il est supérieur à l'inflation, s'est-il réjoui. Reprenant la parole, Abdelmalek Sellal a insisté sur la nécessité d'améliorer la production hors hydrocarbures relevant dans ce cadre que le PIB et le climat des affaires s'améliorent. Il estime que l'Algérie à besoin d'une base industrielle hors hydrocarbures et soutient que l'Algérie va dans ce sens sans pour autant qu'il y ait des effets pervers, relevant dans ce contexte que les réserves de change sont maintenues à leur niveau et le taux du dinar a connu une relative stabilité en 2013. Le gouvernement algérien est « pragmatique », a-t-il confié se disant optimiste pour le développement durable du pays. Il dira que la dépense publique est un axe important pour améliorer les infrastructures de base du pays. Les

participants ont écouté les rapports des cinq commissions mises en place lors de la tenue de la 15ème tripartite, tenue en septembre dernier et les propositions et suggestions émises par les opérateurs publics et privés. Le patronat privé s'élève contre la discrimination dont il fait l'objet dans le financement des investissements à travers le Fonds national d'investissement (FNI) qui a pour seul bénéficiaire le secteur public. Abdelmalek Sellal rassure les acteurs économiques du secteur privé que le FNI a élargi son assiette en incluant dans ses attributions le secteur privé en soulignant le fait que des facilités maximales sont accordées aux entreprises et qu'il y a lieu de mettre en œuvre rapidement ces actions. « Il faut éviter la bureaucratie économique », a-t-il prévenu. Pour le groupe « industrie » présidé par Amara Benyounes qui a élaboré une feuille de route, il est primordial de veiller sur « le suivi » du pacte, a insisté le Premier ministre. Pour le groupe du BTPH, présidé par Abdelmadjid Tebboune, il est à relever la mise en place de la 2ème short-list (entreprise) à laquelle sera confié la réalisation d'un nombre de 400 logements. Il est à rappeler qu'une 1ère short-list existe concernant les entreprises ayant les capacités de réaliser 2000 logements et au-delà. Il est prorogé le délai de la carte de qualification qui passe de 5 ans au lieu de 3 ans. Les entreprises étrangères détentrices de marché en Algérie sont tenues d'assurer une formation à leur personnel en Algérie. Les entreprises créées dans le cadre de l'ANSEJ sont automatiquement « qualifiées » dans la catégorie 1. Pour le commerce, Mustapha Benbada a expliqué le retour du crédit à la consommation. Produits nationaux, entreprises éligibles à cette mesure, nomenclature ces produits et surtout mise en place de la centrale à risques, tels sont les thèmes développés par le ministre qui a relevé qu'il faut avant cela amender l'article 75 de la loi 05/01. Concernant la protection des cadres gestionnaires, le Premier ministre affirme qu'il faut abandonner la politique de méfiance, soutenant que la confiance doit guider nos pas. Il faut un juste équilibre a-t-il expliqué soulignant que le gouvernement veut contrôler l'usage des deniers publics.

S. B.

LES SYNDICATS AUTONOMES INTERPELLENT SELLAL

## «L'UGTA ne nous représente pas»

PAR KAMAL HAMED

Les syndicats autonomes sont en colère contre le gouvernement. Ils ont vivement hurlé leur dépit hier, lors d'un rassemblement à Alger, en interpellant le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, accusé de les avoir exclus de la rencontre tripartite. Ils n'ont pas manqué en outre de tirer à boulets rouges sur l'UGTA qui est considérée par le gouvernement comme le seul représentant des travailleurs. Ils étaient quelques dizaines de syndicalistes à se rassembler, hier, à la Grande-Poste d'Alger à l'appel de six syndicats autonomes qui voulaient marquer, à leur manière, la rencontre tripartite qui se déroulait à la résidence de Djenane El Mithak. Le gouvernement, le patronat et l'UGTA ont examiné hier, à l'occasion de cette tripartite, plusieurs dossiers, dont celui des salaires, de l'article 87bis et du crédit à la consommation. Le rassemblement des syndicats autonomes devait avoir lieu devant le Palais du gouvernement, mais le dispositif de sécurité a dissuadé les organisateurs qui ont dû alors improviser

un rassemblement devant la Grande- Poste avant de se disperser dans le calme. Ce rassemblement se voulait une occasion pour ces syndicats de dénoncer leur marginalisation et leur exclusion puisque, comme cela se fait depuis toujours, ils n'ont pas été conviés à cette rencontre tripartite. La centrale syndicale, l'UGTA en l'occurrence, est considérée par le gouvernement comme le représentant exclusif des travailleurs. «Je dénie le droit à l'UGTA de parler en notre nom. L'UGTA ne nous représente pas» dénonce le président du Syndicat national des praticiens spécialistes de la santé pibloque (SNPSSP), Mohamed Yousfi, lors d'une conférence de presse organisée au siège de l'Unpef par ces syndicats autonomes. Car, devait ajouter Mohamed Yousfi, «dans le secteur de la Fonction publique on représente au mois 90% des travailleurs». Aussi le conférencier n'a pas manqué d'épingler le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, qu'il accuse «d'enfreindre la loi sur le pluralisme syndical en excluant les syndicats autonomes de la tripartite. Nous demandons au Premier ministre de respecter la loi». Le coor-

dateur national du Syndicat des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest), Meziane Meriane, partage également l'avis de Mohamed Yousfi. «L'UGTA est un syndicat d'accompagnement en ce sens qu'il défend d'abord les options du gouvernement» avant d'ajouter que «l'UGTA ne peut pas défendre les intérêts des travailleurs, car ceux qui règlent les problèmes des travailleurs c'est les syndicats de lutte et non les syndicats d'accompagnement». Six syndicats autonomes ont appelé à ce rassemblement. Ces six syndicats, qui ont lancé l'appel au non de la Confédération des syndicats autonomes (CSA) sont le Snapest, l'Unpef, le Snpsp, le Snpspp, le Snapsy et le Cnes. «Cette décision des pouvoirs publics d'exclure les syndicats autonomes n'obéit à aucune justification objective et ne s'appuie sur aucun argument logique», notent ces syndicats dans un communiqué rendu public. Le président de l'Unpef, Sadek Dziri, a confirmé hier que ces syndicats sont en train de préparer un dossier pour créer la CSA.

K. H.

RYTHME IMPOSÉ POUR LE RATTRAPAGE DES COURS

## Des élèves mécontents

Des dizaines d'élèves du cycle secondaire se sont rassemblés dimanche devant l'annexe du ministère de l'Education nationale (Mohamed Belouizdad) pour protester contre le rythme «intensif» imposé pour le rattrapage des cours suite à la grève qui a affecté le secteur. Approchés par l'APS, les élèves protestataires ont rejeté le rythme «intensif» imposé pour les cours de rattrapage qui s'étaleront tout au long de la semaine à l'exception du vendredi. Il n'est pas possible de rattraper les cours manqués en un temps record, ont-ils soutenu.

«Nous n'avons pas fait de grève mais voilà que nous en subissons les conséquences», se sont encore élevés les élèves refusant de renoncer à leur première semaine de vacances du printemps. La responsable de la communication du ministère de l'Education, Guesmia Dabbia, a fait savoir qu'une délégation des protestataires a été reçue par les représentants du ministère pour examiner leurs revendications. Le ministère de l'Education nationale avait installé récemment une commission pour examiner les «meilleures méthodes» pour le rattrapage des cours perdus en raison du débrayage. La

commission aura à dégager les meilleures méthodes de rattrapage des cours en tenant compte de l'état d'avancement des cours au niveau de chaque wilaya, voire chaque établissement, et faire en sorte que l'élève ne soit pas perturbé. Selon la même source, «une fois le travail de la commission achevé, une circulaire sera élaborée sur la base de ses recommandations et transmise à l'ensemble des directions de l'éducation pour application». Trois syndicats du secteur de l'Education avaient lancé un mouvement de grève depuis plus de trois semaines pour revendiquer la

révision du statut particulier notamment le volet relatif à la promotion et la formation. La décision d'arrêter la grève a été prise suite à des négociations entre les syndicats concernés et la direction de la Fonction publique habilitée à examiner les revendications. La rencontre a débouché sur la prise en charge de la majorité des revendications dont la promotion des enseignants des premier et deuxième paliers au grade d'enseignant formateur et l'intégration des enseignants en fin de carrière.

L. B.

NATIONALISATION DES HYDROCARBURES ET CRÉATION DE L'UGTA

# Tébessa accueille les festivités officielles

Pour cette année, la wilaya de Tébessa a été choisie pour abriter les festivités du 58e anniversaire de la création de l'UGTA et du 43e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures. A moins d'un mois des prochaines élections présidentielles, cette commémoration semble très attendue sur le plan politique et économique d'autant plus que le Premier ministre Sellal qui a rappelé que la 15ème tripartite qui est "le cadre de la concertation et du dialogue entre les différents acteurs de la scène économique avait décidé de la mise en place de cinq groupes de travail dont les principales conclusions et recommandations, fruit d'un travail collégial ont abouti notamment à la nécessité d'une mutation de notre économie, visant à rompre avec la forte dépendance aux hydrocarbures »

PAR KAHINA HAMMOUDI

Sur le plan historique et politique la nationalisation des hydrocarbures a été une grande démarche pour l'Etat algérien. Le 4 février 1971 a été une nouvelle ère pour le développement économique du pays. La nationalisation des hydrocarbures décidée par l'Algérie en février 1971 place la compagnie nationale des hydrocarbures dans une nouvelle dynamique. Une planification de plus en plus rigoureuse est mise en place, les objectifs de Sonatrach étaient alors l'extension de toutes ses activités à l'ensemble des installations gazières et pétrolières et l'atteinte de la maîtrise de toute la chaîne des hydrocarbures. Cette année là a été marquée aussi par l'acquisition du premier méthane baptisé au nom du gisement gazier Hassi R'Mel. La nationalisation des hydrocarbures en 1971 a cristallisé la volonté de l'Algérie de poursuivre le processus de recouvrement de sa souveraineté nationale et de la placer parmi les principaux acteurs du marché international. La décision historique de nationaliser les hydrocarbures, prise il y a déjà plus de 40 ans a permis, au-delà du recouvrement de la souveraineté nationale sur ce secteur stratégique, de placer depuis cette date le groupe Sonatrach parmi les leaders mondiaux du secteur. Annoncée un mercredi du mois de février à Hassi Messaoud par l'ancien chef de l'Etat, Houari Boumediène, cette décision, qui intervenait au plus fort du conflit arabo-israélien, venait boucler un long processus de négociations, entamé en 1967, pour la récupération des richesses nationales à travers, notamment, la reprise des intérêts



des grandes multinationales telles que BP, Esso, Shell ou encore Mobil en Algérie.

Elle a été suivie d'une ordonnance signée le 11 avril 1971 promulguant la loi fondamentale sur les hydrocarbures, qui définissait ainsi le cadre dans lequel devrait s'exercer dorénavant l'activité des sociétés étrangères en matière de recherche et d'exploration des hydrocarbures. A la faveur de cette décision stratégique, l'Algérie détenait désormais au moins 51% des intérêts des sociétés concessionnaires françaises qui opéraient dans le Sud comme CFP, Petropar, SNPA, Coparex et autres Omnirex, Eurafrep et Frabcarep. Tous les intérêts miniers portant sur les gisements de gaz naturel ainsi que tous les intérêts détenus dans les sociétés de transport d'hydrocarbures ont été également nationalisés ce 24 février 1971 qui coïn-

cidait avec le 15e anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA). Le règlement définitif des différends résultant de cette décision intervenait par la signature le 30 juin 1971 entre Sonatrach et CFP, et le 13 décembre de la même année entre Sonatrach et ELF-ERAP, des accords sur les nouvelles conditions régissant leurs activités en Algérie. Depuis, Sonatrach a consenti des efforts considérables en exploration, développement et exploitation de gisements, en infrastructures d'acheminement des hydrocarbures (gazoducs et stations de compression), en usines de liquéfaction de gaz naturel et en méthane. Depuis l'an 2000, plusieurs projets ont été lancés, dans le processus de développement des performances, l'internationalisation, le développement de la pétrochimie et la diversification

des activités du groupe Sonatrach, ainsi l'objectif de production primaire fixé pour la période 1999-2007 a été largement dépassé.

Les gisements mis en production durant la période (1999-2009) par Sonatrach seule ou en association ont assuré la croissance de la production primaire des hydrocarbures qui est passée de 8 millions de tep à 233 millions de tep.

Quant à l'UGTA, elle a été créée le 24 février 1956. Elle a été un jalon du processus de lutte et de maturation de la conscience politique et sociale des travailleurs algériens aux prises avec l'oppression politique et l'exploitation économique de la colonisation. Le mouvement syndical algérien était composé de militants aguerris par une longue expérience de combats menés sur les lieux de travail et au sein de la société contre les formes insidieuses ou manifestes d'exclusion, de discrimination et d'exploitation. Les premiers syndicats ont été formés par des Européens en 1890 dans le Constantinois, avec les syndicats des plâtriers, des forgerons, des travailleurs du livre etc... Le mouvement gagna ensuite les autres corporations, à l'exception toutefois de l'agriculture où, en dehors de l'encadrement constitué de colons, la masse des ouvriers agricoles se recrutait exclusivement chez les autochtones musulmans régis par le code de l'indigénat. Reste que malheureusement elle ne répond plus aux souhaits de ses militants, ce qui a poussé depuis à la création de plusieurs syndicats autonomes qui ne se reconnaissent plus dans les idées prônées par l'Union générale des travailleurs algériens.

K. H.

## MÉTRO D'ALGER

### La ligne Haï El Badr-El Harrach fin 2014

Les travaux de réalisation de l'extension Haï El Badr-El Harrach du métro d'Alger dont la réception est prévue fin 2014 "avancent conformément au planning arrêté initialement", a estimé dimanche le ministre des Transports Amar Ghoul lors d'une visite du chantier. "Les travaux de l'extension du métro d'Alger reliant Haï El Badr à El Harrach

avancent conformément au planning d'exécution arrêté initialement. Les délais sont respectés", a souligné M. Ghoul. Le ministre, qui a parcouru à pied la partie reliant la station de Haï El Badr (Kouba) à Bachdjarrach, a constaté la pose de la première voie ferrée de la rame, et a reçu des explications sur les travaux en cours de finition dans la station de Bachdjarrach. "Le projet est en phase d'achèvement des travaux de réalisation des stations et de la pose des différents équipements. Tout sera terminé à la fin 2014", a souligné M. Ghoul. L'exploitation commerciale de cette extension pourra intervenir au cours du premier trimestre 2015, selon les responsables de

l'Entreprise du Métro d'Alger (EMA). Le tronçon Haï El Badr-El Harrach, d'une longueur de 4 km, est doté de 4 stations (Bachdjerrah 1, Bachdjerrah 2, El Harrach gare et El Harrach centre) équipées notamment d'ascenseurs pour les personnes à capacité physique réduite qui font défaut dans la première ligne en exploitation depuis deux ans. Les travaux de réalisation de cette extension ont été entamés en 2012 pour un délai de réalisation de 23 mois avec une enveloppe financière de 110 millions d'euros. Les opérations d'acquisition et d'installation des équipements nécessaires à son fonctionnement ont été confiées au groupe franco-algérien Colas Rail-KOUGC. La

première ligne du métro (Tafourah-Haï El Badr), inaugurée le 1er novembre 2012, est également dotée d'une deuxième extension qui va de la Grande poste à la Place des Martyrs, dans la Basse Casbah, sur un trajet de 1,7 km. Les travaux de cette extension sont en cours. D'autres extensions sont à l'étude pour renforcer le réseau du métro d'Alger, qui doit à terme desservir les localités de Ain Naâdja, Baraki, Bab Ezzouar et l'aéroport international Houari Boumediène, a expliqué le ministre des Transports. M. Ghoul mise par ailleurs sur le métro, le tramway et les transports en commun pour régler le problème de la congestion de la circulation automobile dans la capitale.

R.N.

## OUARGLA

### Saisie de plus de 4,5 quintaux de kif

Plus de 4,5 quintaux de kif traité saisis récemment lors d'une opération déclenchée sur le territoire de la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris dimanche auprès des services de la Gendarmerie nationale à Ouargla.

Déclenchée sur informations faisant état de l'acheminement de 4,57 qx de drogue à bord d'un véhicule touristique, l'opération, menée conjointement par les éléments de la Gendarmerie nationale et de l'Armée nationale populaire, a permis d'intercepter le véhicule en question sur un tronçon de la RN-1, entre Messaâd (Djelfa) et Touggourt (Ouargla), a-t-on signalé dans un point de presse.

La fouille dudit véhicule a donné lieu à la découverte de 2,02 quintaux de kif soigneusement dissimulés dans le coffre arrière, et à l'arrestation de 4 individus impliqués, a-t-on précisé. Les investigations ont été poursuivies, munies d'une extension de compétence territoriale délivrée par le procureur de la République près le tribunal de Touggourt, au niveau des wilayas d'El-Oued, Relizane et Oran, et se sont soldées par la saisie de 2,55 autres quintaux de kif, a ajouté la même source. L'opération a dans son ensemble porté, outre la saisie de la quantité de kif (4,57 quintaux), sur l'arrestation de six individus et la saisie de sept véhicules, en plus de la saisie de sommes d'argent évaluées à 1,652 millions DA, 1.491 dirhams marocains et 400 euros, a-t-on poursuivi. Le dossier de l'affaire est en cours de finalisation pour sa présentation, ainsi que les personnes impliquées, à la justice, ont fait savoir les mêmes services de la Gendarmerie nationale.

## 800 enfants naissent sourds annuellement

PR RAYAN NASSIM

Environ 800 enfants naissent sourds annuellement en Algérie et nécessitent un implant cochléaire, a indiqué, dimanche à Alger, le Pr Djamel Djenaoui, chef de service oto-rhino-laryngologie (ORL), au CHU Mustapha Pacha. "Sur un million de naissances par an, 800 nouveaux nés souffrent de surdité et nécessitent des opérations chirurgicales pour des implants cochléaires", a précisé le Pr Djenaoui, lors d'une conférence-débat, organisée au siège du quotidien *DK-News*. Sur les 800 enfants malentendants uniquement 400 d'entre eux sont implantés annuellement, a ajouté le Pr Djenaoui qui est aussi président de la Société algérienne d'ORL. Le Pr Djenaoui a imputé cette insuffisance aux manques de diagnostics précoces, à l'insuffisance des moyens et au peu de formation des chirurgiens ORL et des audioprothésistes. L'intervenant a

appelé à ce sujet à former davantage de spécialistes en ORL et à une meilleure répartition de ces médecins à travers le pays.

Il a aussi suggéré l'organisation de campagnes de dépistage et de sensibilisation dans les services de néonatalogie et dans les établissements scolaires pour détecter les cas de surdités chez les plus jeunes.

S'agissant des causes de la surdité, le spécialiste a évoqué les causes génétiques liées aux mariages consanguins, les infections diverses chez la femme enceinte et le nouveau-né et les traumatismes à la naissance. Les symptômes de la surdité sont principalement l'absence d'interactivité du bébé avec sa mère, le peu de réactions de l'enfant aux bruits multiples et les difficultés du langage. Chez les enfants scolarisés, cette maladie se manifeste par une chute dans les résultats scolaires et les difficultés de compréhension.

Le Pr Djenaoui a souligné que la surdité

n'était pas une fatalité et que les personnes souffrant de déficience de l'audition peuvent mener une vie normale grâce aux prothèses auditives ou aux implants en cas de surdité importante. Par ailleurs, le spécialiste en ORL a mis l'accent sur les dangers potentiels que peuvent représenter les téléphones portables, notamment chez les plus jeunes.

Il a recommandé d'utiliser ces appareils que lorsque c'est nécessaire, de recourir aux écouteurs et de baisser le volume. Le même spécialiste a aussi conseillé d'éviter les endroits trop bruyants (mariages, fêtes et concerts) et de consulter un spécialiste en cas de symptômes persistants (maux de tête, douleurs à l'oreille, saignements et autres).

Il a rappelé à ce sujet que le diagnostic précoce des surdités et des autres affections de l'oreille permet d'intervenir aux moments opportuns et d'éviter les traitements lourds.

R.N.

APRÈS LA DÉCISION DE BOUTEFLIKA DE SE PRÉSENTER À L'ÉLECTION

# La classe politique entre satisfaction et inquiétude

La réaction des principales formations politiques ne s'est pas faite tarder. L'annonce de la candidature de Bouteflika à l'élection du 17 avril satisfait le clan présidentiel et inquiète le camp de l'opposition.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Pour le SG du FLN, le soutien affiché à Bouteflika ne souffre pas d'équivoque. « On n'est pas surpris par cette annonce. Au FLN, nous avons toujours dit que le Président est candidat à la présidentielle, c'est notre candidat et nous n'avons pas d'autres commentaires à faire » a-t-il déclaré. Son corollaire, le RND affiche également un soulagement suite aux intentions du Président de se présenter comme candidat. Nouara Djaafar, porte-parole du parti évoque avec soulagement : « Nous avons accueilli cette annonce avec beaucoup de satisfaction ». Selon elle « le secrétaire général du parti a renouvelé aujourd'hui l'appel du RND au président de la République pour se représenter afin de garantir la stabilité du pays ». Même état de ravissement chez Amar Ghoul président de TADJ qui dans un communiqué « félicite le peuple algérien à l'occasion de l'annonce de la candidature du président de la République ». Le parti TAJ qui se place comme un soutien de taille au Président candidat a renouvelé son appel « aux Algériens et en particulier aux candidats, aux hommes politiques, la société civile et aux médias pour faire de la présidentielle 2014 une fête démocratique ». Hormis ces trois formations, le reste de la classe politique est circonspect



sur la candidature de Bouteflika. La réaction du PT est un peu ambivalente à ce sujet du moment que la présidente de ce parti se porte aussi candidate aux présidentielles. Djelloul Djoudi, responsable de la communication au PT explique « qu'au sein du parti, nous sommes pour la liberté de candidatures. Nous l'avons déjà dit. Pour nous, l'essentiel est que toutes les conditions soient réunies pour des élections libres et transparentes et que le choix du peuple algérien soit respecté ». Dans le camp des boycotteurs, les prises de position sur le 4e mandat de Bouteflika sont incisives. Chez les islamistes du MSP, Nahda et le parti Adala, un ton colérique est relevé. Dans sa déclaration, Farouk Abousiradj, chargé des affaires politiques au MSP estime : « Quand nous avons décidé de boycotter l'élection présidentielle, notre diagnostic de la situation était précis. Nous avons dit que l'élection était fermée et ne représente aucunement un défi politique. Nous n'avons pas lié la décision du boycott à la candidature du Président. Sa décision de se représenter ne fait que renforcer la décision du boycott ».

Abdellah Djaballah, président du parti El Adala souligne pour sa part que « l'annonce de la candidature de Bouteflika a été faite par le Premier ministre. Ce qui constitue un précédent et une preuve tangible qui confirment qu'Abdelaziz Bouteflika est malade. Je me pose la question : comment prétendre gérer le pays lorsqu'on n'est pas en mesure d'enregistrer une déclaration de deux minutes à la télévision ? J'invite tous les candidats à se retirer de la course pour la présidentielle. C'est une élection qui doit être rejetée par tous les Algériens, partis politiques, société civile et médias ». Mohamed Hadibi, chargé de communication d'Ennahda est dans la même veine en considérant que « concernant la forme, le président Bouteflika n'a pas annoncé personnellement sa candidature. C'est lui qui devait le faire et non le Premier ministre Sellal. Mais sur le fond, le président Bouteflika a annoncé sa candidature à vie le jour où il a violé la Constitution en 2008 (suppression de la limitation des mandats présidentiels) ». Et d'ajouter que « sa candidature ne change pas grand chose sur la scène politique, c'est le système qui prend les décisions ». Dans le camp du RCD, la position sur l'élection reste inflexible. Mohcene Belabès, président du parti tient à ce que le Président annonce lui-même sa candidature. « Tant que Bouteflika ne l'a pas annoncé lui-même, ce n'est pas une information. De toute façon, avec ou sans Bouteflika, nous boycottons ces élections parce qu'il y aura une fraude massive comme durant les précédentes élections ». Pour le parti de Jil Djadid, le retrait de l'élection va se confirmer vendredi prochain. Le porte-parole de Jil Jadid l'a révélé hier : « Le candidat Sofiane Djilali, annoncera son retrait vendredi prochain,

lors d'une réunion du conseil national du parti. Notre position est claire. Nous sommes contre le quatrième mandat et on ne peut pas continuer la course si le Président se présente ». Le RCD et Jil Djadid, faut-il le rappeler revendiquent entre autres une commission indépendante pour la supervision de l'élection, une revendication qui n'a pas abouti. Le parti de Belabès déplore que « le pouvoir refuse la mise en place d'une commission indépendante de contrôle des élections et les règles sont toujours les mêmes ». Le porte-parole de Jil Djadid renchérit sur la question. « Il est clair aussi qu'il (Bouteflika) va gagner. On ne vit plus un processus électoral normal, l'Algérie est en train de vivre un coup d'État ».

## Le camp de Benflis se positionne

Lotfi Boumghar, directeur de communication du candidat Ali Benflis considère que : « Nous ne considérons pas les propos d'Abdelmalek Sellal comme étant une déclaration officielle de candidature. Parce qu'un tel acte ne peut se faire par procuration. C'est étonnant que cette annonce soit faite par le président de la Commission de préparation de l'élection présidentielle, qui est censé rester neutre dans le cas de ce scrutin. La position de Benflis sera connue après l'annonce officielle de la candidature par le président Bouteflika ». Pour Moussa Touati, président du Front national algérien, « après cette annonce, on souhaite voir le Président sur le terrain pour mener sa propre campagne électorale. Serait-il en mesure de le faire ? La Constitution révisée par ce même Président lui permet de briguer un quatrième mandat. Je n'ai pas l'intention de me retirer de cette course électorale ». **F.A**

## PRÉSIDENTIELLE 2014

### Une centaine de postulants à ce jour

PAR INES AMROUDE

Avec l'annonce samedi de la candidature du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à l'élection présidentielle du 17 avril prochain, le nombre de postulants à ce scrutin, dont l'opération de dépôt de dossier de candidature expirera le 4 mars, a atteint la centaine. M. Bouteflika a fait procéder samedi au dépôt de sa lettre d'intention et au retrait, auprès du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, des formulaires de souscription de signature individuelle pour les candidats à l'élection présidentielle, a-t-on confirmé auprès de la prési-

dence de la République. Auparavant, la candidature du président Bouteflika à la prochaine présidentielle avait été annoncée, depuis Oran, par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal. Jusqu'à présent une centaine de personnes ont déjà annoncé leur intention de se porter candidat à la magistrature suprême du pays dont d'anciens chefs de gouvernement, des responsables de partis politiques, de simples citoyens et des membres de la communauté algérienne installés à l'étranger. Le corps électoral avait été convoqué par le président de la République le 17 janvier dernier. A partir de la convocation du corps électoral, les postulants à la candidature

ont un délai de 45 jours pour déposer leurs dossiers auprès du Conseil constitutionnel qui statuera sur leur validité ou pas, dans un délai de dix jours. Les candidats sont tenus, conformément à l'article 139 de la loi de janvier 2012, de présenter des signatures d'électeurs ou d'élus. Le candidat doit, ainsi, présenter soit une liste comportant au moins 600 signatures individuelles de membres élus d'assemblées populaires communales, de wilayas ou parlementaires et réparties au moins à travers 25 wilayas, soit une liste comportant 60.000 signatures individuelles au moins d'électeurs inscrits sur une liste électorale et qui doivent être recueillies à travers, au

moins, 25 wilayas. Le nombre minimal des signatures exigées pour chacune des wilayas ne saurait être inférieur à 1500. Les signatures doivent être portées sur un formulaire individuel et légalisées auprès d'un officier public. Ces formulaires sont déposés en même temps que l'ensemble du dossier de candidature auprès du Conseil constitutionnel. La campagne électorale débutera le 23 mars prochain et prendra fin le 13 avril. **I.A**

## POUR DÉCIDER DE LA POSITION À ADOPTER

### Le FC convoque une session extraordinaire du conseil consultatif

Le Front du changement (FC) a décidé samedi au terme des travaux de la session ordinaire de son conseil consultatif (Majliss Echoura) de charger le bureau national de convoquer une session extraordinaire du conseil pour prendre une décision définitive sur sa participation à la présidentielle, prévue le 17 avril 2014.

"Le FC est concerné par cette élection présidentielle, eu égard à son importance pour l'avenir de l'Algérie et de la démocratie, et charge ainsi son bureau national de poursuivre l'initiative de consensus, d'approfondir le débat et la concertation avec les candidats et les parties politiques pour trouver un candidat de consensus, et de convoquer une session extraordinaire du conseil consultatif pour prendre une déci-

sion définitive au moment opportun", lit-on dans le communiqué final, qui a sanctionné deux jours de travaux à huis clos.

Pour garantir la réussite de cette échéance, le conseil consultatif a appelé dans son communiqué, le président de la République à "rassurer la classe politique, à travers davantage d'actions et de décisions qui dissipent la confusion et encouragent la participation au processus électoral, et à assurer toutes les garanties de transparence et de neutralité pour des élections régulières".

Le conseil a également lancé un appel au gouvernement pour "apaiser la situation et assurer le succès du prochain rendez-vous électoral, à travers la prise en charge effective des préoccupations des

citoyens et leurs revendications loin de l'opportunisme électoral et des intérêts restreints". Le conseil consultatif s'est réuni vendredi et samedi en session ordinaire au siège national du parti pour débattre de la prochaine présidentielle et examiner le rapport d'activité pour l'année 2013 avant son adoption. Le programme d'action du FC pour l'année 2014 a également été enrichi et adopté.

Le président du FC, Abdelmadjid Menasra, avait estimé vendredi à Alger à l'ouverture des travaux du conseil que "l'élection présidentielle est une échéance qui ne doit pas susciter de craintes", soulignant que les préparatifs de ce rendez-vous électoral "doivent se dérouler dans le calme et la cohésion". **I.A**

## PRÉSIDENTIELLE 2014

### Le PST annonce sa non-participation

Le Parti socialiste des travailleurs (PST) a annoncé samedi en fin de journée à Alger, qu'il ne participera pas à l'élection présidentielle du 17 avril prochain en attendant de décider "ultérieurement" des formes à donner à cette position. Lors d'une conférence de presse, le secrétaire général du PST, Mahmoud Rechidi, a affirmé que la prochaine élection présidentielle "ne constitue pas pour les masses populaires une échéance crédible, démocratique et transparente et partant, le parti n'y participera". M. Rechidi a expliqué cette décision par "l'aggravation de la crise politique qu'a connu le pays durant ces dernières années et qui se traduit par l'absence d'une alternative politique indépendante capable d'imposer le changement et satisfaire les aspirations démocratiques et sociales des citoyens". Il a appelé d'autre part, à l'élection d'une assemblée constituante représentative des travailleurs, des chômeurs, des femmes et des défavorisés, soulignant que cette dernière "inscrira dans une nouvelle Constitution les aspirations démocratiques et sociales de la majorité des Algériens et consacrera la souveraineté populaire". **APS**

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

## AVIS DE RECRUTEMENT

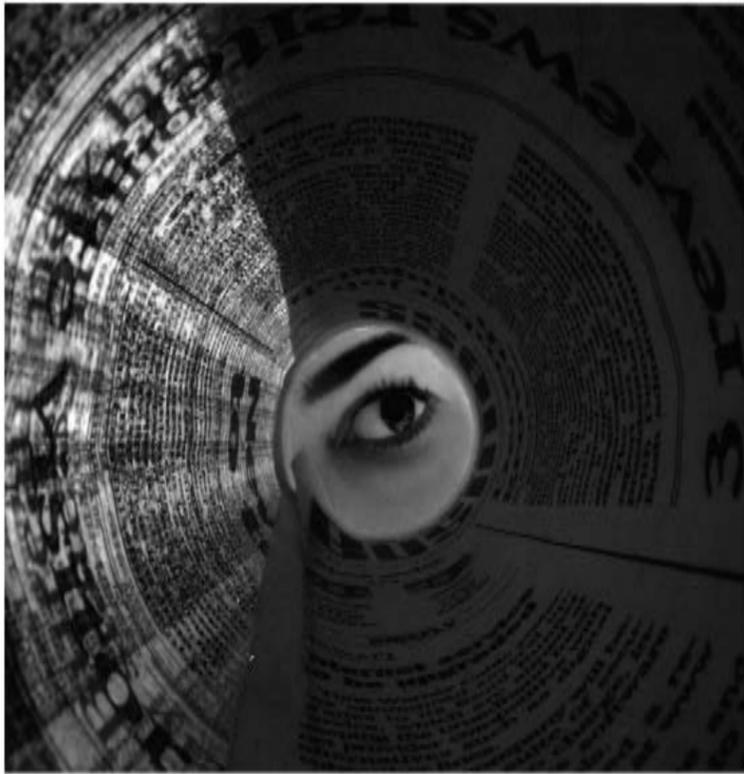
LA DIRECTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE LA WILAYA D'ALGER ORGANISE UN CONCOURS DE RECRUTEMENT, SUR TITRE, POUR LES POSTES SUIVANTES :

Grade	Nombre	Conditions d'Accès	observation
Attache d'administration principale	01	Etre titulaire d'un diplôme DEUA ou d'un titre reconnu équivalent en : 01GRH,02- Commerce international,03-management public,04-marketing , Psychologie, droit des relations économiques internationales droit des affaires	une demande manuscrite ; une copie de la pièce d'identité ; une copie du titre ou du diplôme exigé, auquel sera joint le relevé de notes du cursus de formation; une fiche de renseignements. Le candidat retenu présentera ce completement de dossier. délais d'affichage :10 JOURS
Professeur Spécialisés de formation et d'Enseignement Professionnels 1 <sup>er</sup> Grade (PSFEP1)	02	Etre Titulaire du diplôme sanctionnant une formation de huit (08 semestres après le baccalauréat dans la spécialité ou d'un titre reconnu équivalent par la fonction publique : Informatique option PROGRAMATION : Construction, Travaux publics. génie civil	

Midi Libre n° 2111 | Lundi 24 février 2014 - ANEP - 108 169

# MIDI

Quotidien national d'information *Libre*



## L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger  
 Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com  
 Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Bouira  
 DIRECTION DE LA  
 PROTECTION CIVILE  
 DE BOUIRA  
 NIF : 10011273011

### AVIS D'ATRIBUTION PROVISoire DU MARCHE

En application des dispositions du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifiée et complétée, la direction de la protection civile de la wilaya de Bouira informe l'ensemble des soumissionnaires qui ont participé à l'avis de concours national n°01/2013 relatif à : l'étude pour la réalisation d'une unité principale de la protection civile au chef lieu d'El Asnam

Que suite à l'évaluation des offres techniques, graphique et financières selon les critères cités dans le cahier des charges, le marché a été attribué provisoirement comme suit :

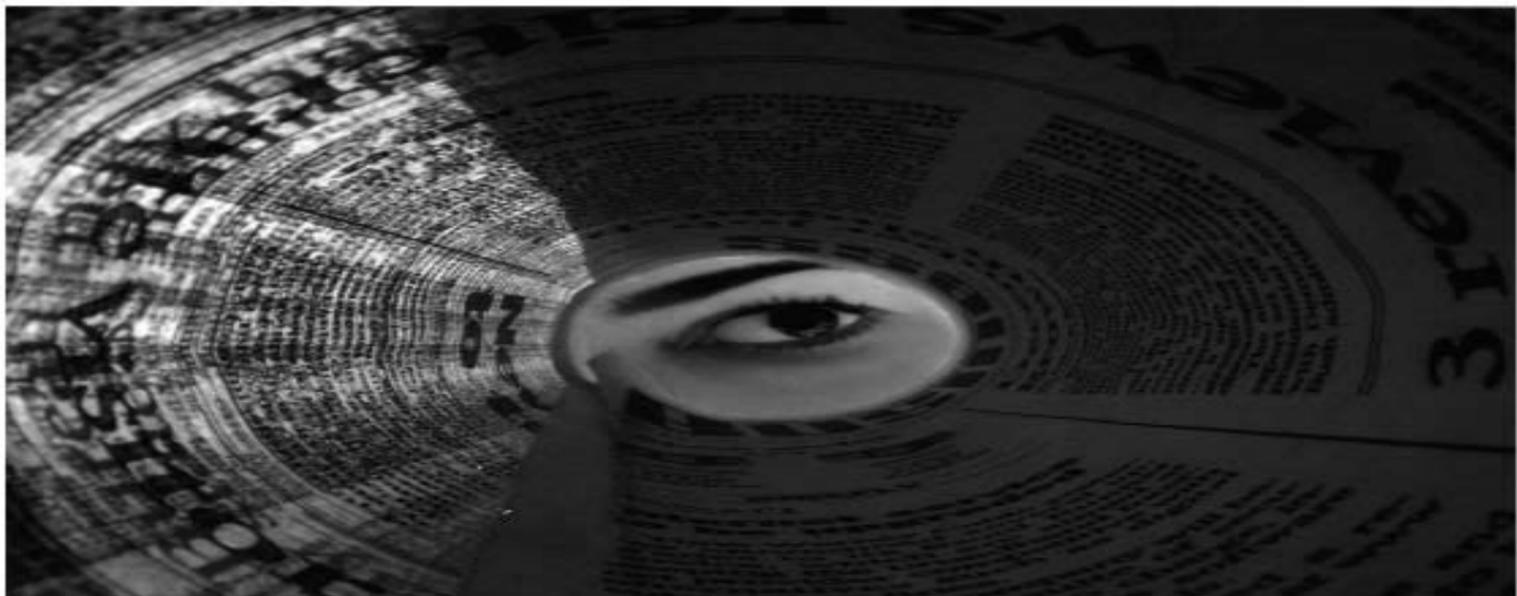
Désignation du projet	Entreprise	Montant après correction	Note globale	Observation
Etude pour la réalisation d'une unité principale de la protection civile au chef lieu d'El Asnam	BET Saidani Nabil	5 784 420.00 DA	75.14	L'offre la mieux disante

Tout soumissionnaire, qui conteste ce choix, peut introduire un recours dans un délai de dix (10) jours à compter de la publication du présent avis d'attribution auprès de la commission des marchés public de la wilaya.

Midi Libre n° 2111 | Lundi 24 février 2014 - ANEP - 108 121

# MIDI

Quotidien national d'information *Libre*



## L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger  
 Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com  
 Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

ILS SONT ÂGÉS ENTRE 16 ET 20 ANS SANS QUALIFICATION

# Formation des primo-demandeurs d'emploi

*Des primo-demandeurs d'emploi âgés entre 16 et 20 ans sans qualification bénéficieront d'une formation à la faveur d'une convention cadre, signée samedi, à Alger, par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Benmeradi et le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nouredine Bedoui.*

PAR INES AMROUDE

Cette convention qui a pour objectif d'"améliorer l'employabilité des jeunes dans le but d'augmenter leurs chances d'insertion professionnelle", a été paraphée en marge du Salon national de l'emploi au Palais des Expositions (Safex) aux Pins maritimes. Il s'agit d'une convention de reconduction du dispositif de formation destiné à une catégorie de jeunes âgés de 16 à 20 ans sans qualification, qui a été lancé en 2009 pour une durée de 5 ans, selon les organisateurs. Au total 22.715 stagiaires ont bénéficié de cette formation dans plus de 60 spécialités durant la période 2009-2013. Les spécialités concernées par ce dispositif de formation sont notamment, l'agriculture, le bâtiment et les travaux publics (BTP), la construction métallique, l'hôtellerie, l'électricité électronique.

Les jeunes stagiaires bénéficiaires de cette formation perçoivent une prime d'encouragement de 3000 DA par mois.

Ces formations sont organisées selon des programmes qualifiants spécifiques,

dont le contenu est défini sur la base des métiers déficitaires exprimés par les entreprises à l'Agence nationale de l'emploi (ANEM). "Offrir une nouvelle chance aux jeunes primo-demandeurs d'emploi pour bénéficier d'une qualification professionnelle en relation avec le monde du travail, améliorer l'employabilité des jeunes et répondre aux besoins du secteur économique en qualification", figurent parmi les objectifs de cette convention.

M. Bedoui a indiqué que cette mesure s'inscrit dans le sillage de l'instruction No 343 du 17 novembre 2013 du Premier ministre en matière d'implication des entreprises dans le système de formation notamment par alternance.

"Il s'agit d'offrir aux primo-demandeurs d'emploi non qualifiés, des cursus de formation de courte durée dans les métiers déficitaires", a précisé M. Bédoui.

Cependant, la reconduction de ce dispositif fera l'objet d'une évolution par un groupe de travail mixte qui sera mis en place afin de déterminer les conditions de son renforcement et de l'amélioration de son efficacité au regard des objectifs qui lui ont assignés.



Le ministre a réaffirmé "la nécessité d'un engagement plus conséquent des opérateurs économiques", à accueillir les candidats primo-demandeurs d'emplois au sein de leurs entreprises pour la formation

pratiques durant le cursus de formation dans le cadre de ce dispositif.

Pour sa part, M. Benmeradi a souligné que la formation est "un choix stratégique" notamment pour l'insertion professionnelle des primo-demandeurs d'emploi.

Par ailleurs, le ministre a relevé que l'amélioration en permanence des qualifications des travailleurs et l'adaptation de l'offre à la demande du marché de l'emploi demeurent une nécessité.

I.A

LORS DES PROCHAINES ASSISES NATIONALES

## La coordination des syndicats de la santé formulera des propositions

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le secrétaire national du Syndicat national des praticiens spécialistes de la santé publique (SNPSSP), Dr Noufel Chibane a affirmé samedi à Alger que la coordination des syndicats de la santé formulera plusieurs propositions lors des prochaines assises nationales sur la santé, prévues en mars prochain.

La coordination des syndicats de la santé a traité près de 500 articles du code de la santé de 1985 qui seront présentés lors des prochaines assises nationales sur la santé, a indiqué le Dr Chibane lors d'une journée d'études sur le système sanitaire en Algérie.

Bien que la majorité des articles proposés s'inscrivent dans le cadre de

l'amélioration de la prise en charge du malade et la garantie de l'accès équitable des malades aux soins à l'échelle nationale, le Dr Chibane a souligné que la coordination présentera également d'autres propositions relatives à la nouvelle carte sanitaire, à la place qu'occupe le conseil d'éthique et de déontologie, ainsi qu'au financement du système et à la manière de prendre en charge certaines catégories, tels les malades mentaux et les enfants.

Le secrétaire général du SNPSSP a salué toutes les réalisations accomplies par l'Etat depuis l'indépendance à ce jour, en termes de structures réalisées et de formation des médecins praticiens, dont le nombre est passé d'un médecin pour 7500 citoyens en 1960 à un médecin pour 3000

citoyens ces dernières années. En dépit des efforts consentis, tous les acteurs dans le domaine de santé "demeurent insatisfaits" des conditions de travail actuels et des services prodigués au citoyen, qu'il s'agisse des établissements de proximité ou des grands hôpitaux du pays, a-t-il reconnu. A cette occasion, il a annoncé la présentation d'une nouvelle vision lors des prochaines assises nationales sur la santé concernant la manière de prendre en charge le malade qui contribuera, selon lui, à améliorer la qualité de traitement, revenant par la même occasion sur l'avant-projet du nouveau code de la santé, élaboré par des experts du ministère de la tutelle et tous les acteurs du domaine.

L.B.

POUR LE PAIEMENT DE LA PREMIÈRE TRANCHE

## Les souscripteurs de l'AADL convoqués en mars prochain

PAR RAYANE NASSIM

La convocation via l'Internet des souscripteurs du programme de développement du logement (AADL) pour retirer l'ordre de versement de la première tranche "ne dépassera pas le mois de mars prochain", a déclaré, samedi à Constantine, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune.

Au cours d'un point de presse, tenu en marge d'une séance de travail avec les cadres de son département et ceux du ministère de la Culture, en prévision de la manifestation "Constantine, capitale 2015

de la culture arabe", le ministre a indiqué que l'opération de convocation pour l'ordre de versement des souscripteurs inscrits en 2001 et 2002 est en "phase d'achèvement", ce qui permettra, a-t-il souligné, "d'entamer cette autre opération".

M. Tebboune a précisé que 700.000 dossiers de demandes de logement via la formule gérée par l'AADL, dont l'essentiel se concentre dans les villes d'Alger, d'Oran et de Constantine "ont été assainis". Il a souligné que pour cette opération, la direction de l'AADL a eu recours à la "location de 80 bureaux et au recrutement de pas moins de 170 agents supplémentaires pour assurer cette phase".

Evoquant les chantiers de l'ancienne formule de logement sociaux participatifs (LSP), qui n'ont pas démarré, ainsi que ceux accusant un retard considérable, le ministre a indiqué que le LSP reconverti en logement promotionnel aidé (LPA) a été doté "de textes de loi et de mécanismes" permettant aux chantiers d'avancer conformément au planning établi.

Le ministre a rappelé que son département a établi "une liste noire des entrepreneurs défaillants qui ne pourront plus bénéficier de marchés de construction de logements ou d'équipements publics".

R.N.

### LOGEMENT SOCIAL

## 1,6 million demandes à l'échelle nationale

Le nombre de demandes de logement social à l'échelle nationale a atteint les 1,6 million, a indiqué samedi à Constantine, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune.

S'exprimant en marge d'une réunion organisée au siège de la wilaya, avec les cadres de son département et ceux du ministère de la Culture, en prévision de la manifestation "Constantine, capitale 2015 de la culture arabe", le ministre a souligné "qu'une enquête, la première du genre, a été lancée à travers toutes les communes du pays pour arrêter le chiffre exact des demandeurs de logements sociaux", précisant que les statistiques ont été arrêtées après assainissement des dossiers déposés auprès de toutes les communes du pays.

M. Tebboune, qui a affirmé que des "efforts considérables" sont déployés pour satisfaire toutes les demandes de logements, quelles que soient leurs formules, a déclaré que 900.000 unités du segment social sont "en cours de réalisation".

Il a ajouté que les chantiers de réalisation de 700.000 autres logements du même type seront lancés "l'année prochaine".

R.N.

TINDOUF

## Formation en maroquinerie au profit de 20 artisans

Quelque 20 artisans de la wilaya de Tindouf bénéficient à compter de mercredi d'une formation en maroquinerie, encadrée par des professionnels, a-t-on appris mercredi auprès des responsables de la Chambre de l'artisanat et des métiers.

La session de formation, qui se poursuivra jusqu'à samedi prochain, vise à accompagner les artisans dans le domaine du travail du cuir et leur permettre d'acquérir davantage d'expérience dans ce segment d'activité, a révélé la présidente de la Chambre de l'artisanat et des métiers.

Fatima Yahiaoui a indiqué que cette initiative entre dans le cadre des efforts du ministère du Tourisme et de l'Artisanat pour promouvoir les activités menacées de disparition, à l'instar de l'activité de la maroquinerie.

La formation vise aussi à relancer l'activité, avec le soutien du fonds de la promotion des activités artisanales et l'appui de professionnels d'Alger et de Jijel, qui ont une grande expérience dans le domaine du travail du cuir.

L'opération, qui se déroule en collaboration avec la direction du tourisme et de l'artisanat, aura un volet théorique relatif aux différents types de cuir et un autre pratique qui permettra aux artisans de visiter aussi la tannerie de Jijel en mars prochain pour voir de près les différentes phases de traitement du cuir.

Les artisans vont avoir une formation de base et scientifique concernant la qualité du cuir, la manière de le transformer, de le tanner et de le rendre exploitable dans la fabrication de chaussures, la sellerie et autres produits.

Des activités qui contribuent au renforcement des sources de développement local, selon les organisateurs.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ

## Plusieurs localités raccordées aux réseaux d'électricité et de gaz

Plusieurs localités de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj ont été raccordées aux réseaux d'électricité et de gaz à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du chahid, a indiqué mercredi la direction de distribution de la wilaya.

Pas moins de 241 foyers du village Madjane-Omrane (Oued Lakhdar) ont été ainsi raccordés au réseau de gaz à la faveur de la construction de 13,08km de canalisation, précise la même source qui fait état de pose de 9,4 km de canalisations de gaz ayant permis la desserte de 160 foyers des trois hameaux de Frahtia, Ouled Ahmed et Sehala, dans la commune de Rabta.

Dans la commune d'El-Anasseur, un transformateur électrique de 250 kw et 2,27 km de lignes électriques ont été installés pour alimenter 24 foyers de la cité Baâbouch. Toutes ces actions s'inscrivent dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie des populations en permettant leur accès à ces deux énergies.

MOSTAGANEM, DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES

# Plus de 2 millions de quintaux de pomme de terre de saison attendue

*Une production de 2,5 millions de quintaux de pomme de terre de saison est attendue dans la wilaya de Mostaganem durant l'actuelle saison agricole, a-t-on appris, mercredi, auprès des services locaux de la DSA.*

**C**e volume prévisionnel est en hausse de 3.000 quintaux par rapport à la saison écoulée, au cours de laquelle un rendement de 300 quintaux par hectare a été enregistré sur une superficie de 8.200 hectares, ajoute-t-on de même source.

Les premières quantités de ce tubercule seront livrées au début du mois d'avril prochain, ce qui contribuera à une baisse des prix pratiqués actuellement sur les marchés de détail, soit à 50 DA le kilo. Ce prix devrait tomber à 30 DA le kg en mai prochain. Les communes de Sirat et de Bouguiret, à l'Est de la wilaya, sont con-



nues pour leur production de ce produit de large consommation. Cette culture a connu, ces dernières années, un bond qualitatif en termes de production à la faveur de l'extension des superficies agricoles, de soutien de l'Etat aux producteurs et aux

efforts des services agricoles en matière d'information et de vulgarisation. Plus de 2.000 producteurs de pomme de terre activent dans la wilaya de Mostaganem exploitant des superficies variant entre 5 et 100 hectares. **APS**

BTANA, DIRECTION DE L'ÉNERGIE ET DES MINES

## Lancement prochain des travaux de raccordement de 10.000 foyers

Les travaux de raccordement au réseau de gaz naturel de 10.000 foyers de plusieurs communes de la wilaya de Batna seront "prochainement" engagés, a indiqué, mercredi, le directeur de l'énergie et des mines, Ali Benyakhlef.

Ces raccordements seront exécutés au titre de neuf opérations mobilisant 2,43 milliards DA de la seconde tranche du plan

quinquennal 2010-2014, a déclaré ce responsable qui a précisé que ces opérations portent, notamment, sur l'extension du réseau dans 40 quartiers et lotissements. La première tranche, ciblant 5.200 foyers, a été lancée en juillet dernier pour 2,1 milliards DA et devra permettre la réception des premiers raccordements dans les "jours à venir", a-t-il fait savoir.

Au terme des deux tranches, le réseau de gaz desservira 60 sur les 61 communes de cette wilaya pour atteindre un taux de couverture global de 80 %, a-t-il ajouté. Durant 2013, pas moins de 7.000 nouveaux foyers ont été raccordés au réseau de gaz dans la wilaya, dont le taux de couverture atteint 70%. **APS**

GUELMA

## Plus de 3.000 hectares voués à la culture de tomate industrielle

La superficie consacrée à la culture de tomate industrielle dépassera, cette saison dans la wilaya de Guelma, le seuil des 3.000 hectares, a affirmé samedi le directeur des services agricoles, Laïd Ouadi. Les surfaces vouées à cette spéculation connaissent une évolution "constante" dès lors qu'elles n'atteignaient que les 1.800 hectares en 2008, a relevé le responsable en marge d'une rencontre de préparation de la nouvelle campagne de plantation de tomates, organisée au siège de la direction du secteur. Selon M. Ouadi, l'un des facteurs incitatifs sera certainement, cette année, le relèvement du prix de vente de tomates aux unités de transformation, fixé à 15 dinars/kg, dont 4 dinars provenant du soutien public à la filière. La récolte de cette saison devrait atteindre les 2 millions de quintaux avec des rendements attendus de 600 quintaux à l'hectare, a encore souligné le directeur des services agricoles. Des rencontres avec

tous les intervenants sont organisées pour assurer le succès de la campagne de plantation qui a lieu habituellement entre mars et avril, a également indiqué le même responsable, notant que Guelma est actuellement "l'une des premières wilayas productrices de tomate à la faveur, entre autres, de l'action d'orientation et d'accompagnement assurée aux producteurs par les agents de vulgarisation et les techniciens du secteur". La rencontre préparatoire a réuni les membres de l'association de wilaya des producteurs de tomate industrielle, les responsables des conserveries, un représentant de l'Office interprofessionnel des légumes et des viandes de l'Est (Onilev) et les cadres locaux du secteur de l'agriculture. Les facilités à accorder aux cultivateurs de tomates, y compris ceux ne possédant pas de carte agricole, et certaines clauses des conventions signées entre les producteurs et les unités de transformation y ont notamment été abordées. **APS**

Bouira

## Inauguration d'une piscine semi-olympique à Bechloul

Une piscine semi-olympique a été mise en service, dernièrement, dans la commune de Bechloul, à l'est de Bouira, a-t-on appris auprès de la Direction de la jeunesse et des sports.

Inscrite en 2008 et lancée en 2009 pour une enveloppe de plus de 180 millions de dinars et pour un délai de 12 mois, la structure a connu d'importants retards, et l'arrêt de ses travaux à cause de contraintes techniques, a-t-on indiqué de même source.

Destinée à la promotion de la natation dans la région de Bechloul, cette structure sportive est dotée des toutes les commodités nécessaires, dont des douches pour hommes et femmes, ainsi que des vestiaires. **APS**

BATNA, OLÉICULTURE

# Plus de 7.000 plants d'oliviers seront mis en terre à Sefiane

Plus de 7.000 plants d'oliviers des variétés Sigoise et Chemlal seront mis en terre dans la commune de Sefiane (sud-ouest de Batna) au titre de la campagne de plantation de 2014, a-t-on appris, jeudi, auprès de l'Assemblée populaire communale (APC).

Ce programme, qui a notamment ciblé les zones de montagne voisines des localités de Sefiane, Tifrene, Chihet et Gueriane, est destiné à promouvoir la culture oléicole dans cette région, a affirmé Ahmed Sengouga, vice-président de l'APC de Sefiane, soulignant qu'une superficie de 22 hectares a déjà été plantée en attendant l'achèvement de l'opération "vers la fin du mois de mars prochain".

Menée conjointement avec la Conservation des forêts, cette action de plantation est inscrite dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014 qui a prévu, pour la wilaya de Batna, la plantation d'oliviers sur une superficie globale



de 50.000 hectares.

Pour les zones à vocation agropastorale du sud de la wilaya, menacées par l'avancée du désert, cette opération vise le double objectif de constituer

une bande verte appelée à stopper cette désertification et d'offrir aux populations bénéficiaires du programme de soutien à cette arboriculture fruitière une source de revenus supplémentaires. **APS**

TISSEMSILT, AÏN-FRADJA

## Zone pilote pour les programmes de l'Agence de développement social

Le village d'Aïn-Fradja, relevant de la commune de Khemisti (Tissemsilt) a été retenu comme zone pilote pour la concrétisation des programmes de l'Agence de développement social (ADS), a indiqué le directeur de wilaya de l'action sociale.

Le choix du village d'Aïn-Fradja a été opéré par la direction générale de l'ADS, lors d'une rencontre tenue mercredi en

présence des présidents d'APC et des élus locaux de la wilaya, en raison de la proximité de cette localité du chef-lieu de wilaya de Tissemsilt (17 km), de sa démographie (1.000 habitants) et de ses besoins dans divers secteurs, a ajouté Abderrazak Brima. Ce centre rural bénéficie, au titre de cette opération, de programmes de l'ADS portant, notamment, sur la réalisation de terrains de proximité,

des travaux d'aménagement urbain, la réfection des groupes scolaires et l'éclairage public. Des cadres de la direction générale de l'ADS ont entamé, en coordination avec la direction de wilaya de l'action sociale et de solidarité, des sorties dans les zones éloignées et déshéritées de la wilaya, dont Sab Smen (commune de Maâcem) et Sidi Bradj (Youssoufia) pour recenser leurs besoins en développement.

MILA, EAU POTABLE

## Opération de rénovation de 55 km du réseau

Des travaux de rénovation de 55 km du réseau de distribution d'eau potable de la ville de Mila viendront d'être engagés, a-t-on appris, jeudi, auprès de la Direction des ressources en eau. L'opération permettra, moyennant un coût de 790 millions de dinars, de remplacer les parties vétustes du réseau et d'éliminer les multiples fuites d'eau occasionnant des pertes considérables, a indiqué la même source. Ce projet de rénovation, à livrer au bout d'un délai de 30 mois, porte sur la pose de conduites "satisfaisant aux normes internationales et susceptibles d'assurer la distribution régulière d'eau potable".

L'opération, inscrite dans le cadre de l'amélioration du service de l'eau, inclut également la réalisation et l'équipement de cinq réservoirs, et l'installation des équipements nécessaires au système de distribution afin, a-t-on souligné, d'ac-



croître la dotation quotidienne par habitant dans cette ville de 73.000 âmes.

Le secteur des ressources en eau a bénéficié, dans la wilaya de Mila, d'une

enveloppe financière de 3,2 milliards de dinars, accordée au titre d'un programme complémentaire destiné à renforcer les capacités de distribution d'eau potable.

EL-TARF

### Bientôt une nouvelle "carte des activités commerciales"

Une nouvelle "carte des activités commerciales", spécifique à la wilaya d'El-Tarf, sera "prochainement" élaborée par les services de la Direction du commerce et des prix (DCP), a-t-on appris samedi de la directrice du secteur, Farah Mekkidèche.

Première du genre à l'échelle nationale, cette nouvelle carte vise, a indiqué cette responsable, à "situer les principaux services commerciaux en vue d'une meilleure présentation du tissu commercial et afin de faciliter l'orientation des consommateurs, notamment les touristes".

La conception de ce document est fondée sur un nombre de données en cours de collecte (nombre de commerces, spécialités, implantation...) afin de faciliter son exploitation par les consommateurs.

Dans ce contexte, une commission chargée de l'amélioration des façades de locaux commerciaux, composée de représentants de différents services (DCP, communes, daïras, organisations professionnelles, services de sécurité) a entamé, depuis plusieurs jours, un travail de prospection ciblant l'ensemble du tissu commercial d'El-Tarf.

Cette première phase qui permettra, notamment, de "recenser le nombre exact de commerçants et de relever les anomalies liées en particulier aux façades de leurs locaux" sera suivie de l'élaboration de cette carte "avant la saison estivale 2014".

MÉDÉA

### Nette évolution de la collecte du lait cru

Le volume de lait cru collecté dans la wilaya de Médéa a nettement évolué, ces dernières années, à la faveur des différents dispositifs de soutien à la filière lait, mis en place par les pouvoirs publics, selon la Direction des services agricoles (DSA).

Le soutien financier octroyé, dans le cadre de ces dispositifs, au profit des opérateurs de la filière lait s'est traduit par une "hausse significative" du volume de lait cru collecté, à travers la wilaya, a indiqué l'inspecteur vétérinaire de la DSA, Mohamed Slama, révélant, à cet égard, que le volume global de lait cru collecté avait atteint, fin 2013, le seuil de 20 millions de litres, contre 1 million de litres au cours de l'année 2000.

La quantité de lait cru collectée représente environ 20% de la production de la wilaya, estimé à près de 100 millions de litres/an, selon ce responsable, qui induit cette évolution à l'appui financier accordé par l'Etat aux opérateurs du secteur, mais également à l'engouement des jeunes pour l'activité de collecte.

Le réseau de collecte, qui était constitué uniquement de deux centres de collectes, au début des années 2000, englobe actuellement 25 centres, répartis à travers les grands bassins laitiers de la région, à savoir Médéa, El-Omaria et Beni-Slimane, a-t-il précisé.

La même évolution a été observée dans le nombre de collecteurs, qui est passé de 9 collecteurs à 94 collecteurs grâce à ces dispositifs de soutien à la filière, a fait savoir la même source.

## VENEZUELA

## La violence fait 8 morts et près de 140 blessés



Les manifestations au Venezuela, qui durent depuis plus de 15 jours, ont fait huit morts et 137 blessés tandis qu'une centaine de personnes ont été arrêtées, ont annoncé, vendredi, les autorités. "Au total, il y a eu huit morts et 137 blessés", a déclaré à la radio le procureur général Luisa Ortega. Quatre personnes ont été tuées à Caracas, dont trois par balles pendant la grande manifestation des étudiants et des opposants le 12 février qui a dégénéré en affrontements entre protestataires, policiers et groupes armés illégaux, considérés comme des sympathisants du pouvoir. Luisa Ortega, qui n'a pas précisé les circonstances de la mort de la quatrième personne, a indiqué que parmi les 137 blessés, 100 étaient des civils et le reste des policiers.

Deux personnes sont mortes dans l'Etat de Carabobo (Centre-nord). L'une était une reine de beauté, qui a reçu une balle en pleine tête pendant une manifestation, et l'autre un procureur, tué dans un accident de voiture alors qu'il tentait d'échapper à des manifestants. Dans l'Etat de Sucre (Nord-est), un étudiant est mort écrasé lors d'une manifestation tandis qu'à Lara (Centre-nord), un ouvrier a été tué par balles depuis un immeuble, a indiqué Luisa Ortega, qui a assuré que pour toutes les personnes tuées des enquêtes avaient été ouvertes. Les manifestations, organisées par les étudiants et soutenues par l'opposition, ont commencé au début du mois pour protester contre l'insécurité et le coût de la vie. Le président Nicolas Maduro les a dénoncées comme un début de «coup d'Etat» et l'un des fers de lance de la mobilisation, l'opposant Leopoldo Lopez, 42 ans, fondateur du parti Voluntad Popular (droite), a été placé en détention provisoire.

## EGYPTE, FACE À SES JUGES

# Morsi appelle à poursuivre la "révolution"

*Le président égyptien destitué Mohamed Morsi a appelé depuis le box des accusés ses partisans à poursuivre la "révolution", alors que la mobilisation en faveur de son retour s'affaiblit face à une répression brutale.*

La révolution du peuple ne s'arrêtera pas, continuez votre révolution pacifique", a lancé M. Morsi, qui comparait samedi pour des évactions de prison et des attaques de commissariats lors de la révolte ayant chassé Hosni Moubarak du pouvoir en 2011. Les Frères musulmans, confrérie dont M. Morsi est issu, manifestent presque chaque jour, et surtout le vendredi, depuis la destitution et l'arrestation du président islamiste par l'armée en juillet, mais la mobilisation faiblit face à une campagne de répression qui a fait plus de 1.400 morts. Affirmant qu'il était encore le président de l'Egypte, M. Morsi a lancé : "Je suis ici par la force", avant d'entamer une diatribe contre le maréchal Abdel Fattah al-Sissi, ministre de la Défense et nouvel homme fort du pays. "Le chef du coup (d'Etat, ndlr), le ministre de la Défense, a tué plus de 3.000 personnes dans les rues. C'est lui qui les a tués, et aucune enquête n'a été menée, mais il sera tenu pour responsable", a lancé M. Morsi derrière la vitre du box des accusés. Ses avocats ont poursuivi cette ligne de défense, demandant à ce que le maréchal Sissi, dont la candidature à l'élection présidentielle est attendue, soit mis en examen pour avoir "renversé le régime" de M. Morsi et pour l'avoir emprisonné. L'un des avocats de la défense a également demandé aux juges de se retirer du procès. La cour a fixé au 24 février la prochaine audience dans cette affaire, l'une des quatre



procédures judiciaires visant le président déchu.

L'audience de samedi était la deuxième dans ce procès, où M. Morsi est jugé au côté de 130 autres accusés, dont des activistes palestiniens et libanais. Les accusés présents ont scandé "Fin aux militaires" en levant quatre doigts en l'air, signe de ralliement des pro-Morsi.

### Policiers acquittés

M. Morsi, premier président élu démocratiquement d'Egypte, a été évincé par l'armée le 3 juillet 2013, à la suite de manifestations monstres réclamant son départ. Depuis, ses partisans et les Frères musulmans font l'objet d'une violente répression et sont accusés d'être responsables des violences ayant marqué le soulèvement populaire contre Hosni Moubarak en 2011. Près de 850 personnes ont été tuées durant les 18 jours du soulèvement, nombre d'entre elles devant des commissariats attaqués

par les manifestants qui conspuaient la police, considérée comme le symbole du règne autocratique de Moubarak.

Une douzaine de policiers ont été traduits en justice pour certaines de ces morts, dont des officiers de haut rang, mais la plupart ont été acquittés.

Samedi encore, six officiers de police, inculpés pour le meurtre de 83 manifestants devant des commissariats d'Alexandrie (Nord), ont été acquittés, dont l'ancien chef de la police d'Alexandrie. Les six hommes ont lancé "vive la justice" à l'énoncé du verdict. Début février, un autre tribunal avait annulé en appel une condamnation à cinq ans de prison contre un policier accusé d'avoir tué 18 manifestants devant un commissariat le 28 janvier 2011. M. Moubarak lui-même a été condamné à la prison à vie pour son implication dans la mort de manifestants, mais la Cour de cassation a ordonné un nouveau procès qui s'éternise.

## UKRAINE, IANOUKOVITCH DÉNONCE UN "COUP D'ETAT"

## Pas question de démissionner

Viktor Ianoukovitch a exclu, samedi, de démissionner ou de quitter l'Ukraine, qualifiant de "coup d'Etat" les événements en cours et les comparant à l'arrivée au pouvoir des nazis dans l'Allemagne des années 1930, rapporte l'agence Interfax.

Le président ukrainien a également estimé que toutes les décisions prises par les députés du Parlement étaient illégales.

"Les événements auxquels assistent notre pays et le monde entier sont un exemple de coup d'Etat", a-t-il dit dans une interview accordée à une chaîne de télévision que reprend Interfax.

La chaîne de télévision ne précise pas où l'interview a été accordée, mais Ianoukovitch, qui a quitté Kiev, indique qu'il séjournera pour le moment dans le sud-est du pays, majoritairement russo-phonie. Un bandeau de la chaîne porte le

nom de Kharkiv, dans le nord-est du pays où étaient réunis samedi les gouverneurs des régions principalement russophones de l'Est et du Sud ukrainien.

### Timochenko bientôt libérée

Le symbole est de taille. Le Parlement ukrainien a voté samedi la libération de Ioulia Timochenko. Ce vote intervient alors que plusieurs proches de l'opposante occupent, désormais, des postes-clés. Le texte, voté à 322 voix, "prévoit la libération immédiate de Ioulia Timochenko sur la base d'une décision de la Cour européenne", a expliqué, à l'AFP, le député Viktor Chvets, juriste du parti Batkivchtchina dont fait partie l'opposante emprisonnée. Le Parlement ukrainien avait voté vendredi une loi abolissant l'article du code pénal au titre duquel a été condamnée l'opposante, ouvrant la voie à sa libéra-

tion. Ioulia Timochenko, ancienne Premier ministre, a été condamnée en 2011 à sept ans de prison pour abus de pouvoir, après l'arrivée au pouvoir l'année précédente du président Viktor Ianoukovitch, dont elle était la principale adversaire politique. Ce vote suivait de peu la signature d'un accord entre Ianoukovitch et les représentants de l'opposition ukrainienne après trois mois de crise politique aiguë. Égérie de la Révolution orange pro-occidentale en 2004, Timochenko avait échoué face à Ianoukovitch à la présidentielle de 2010. Son emprisonnement, dénoncé par l'opposition comme une "vengeance politique", avait provoqué une grave crise entre Kiev et l'Union européenne, et sa libération était une condition cruciale pour la signature d'un accord d'association. R. I./Agence

**Une baisse de  
50% d'ici à 2050  
selon la FAO**

Page 14

L'AFRIQUE DISPOSE DE FORTES POTENTIALITÉS POUR DÉVELOPPER SON ÉCONOMIE VERTE

# L'Algérie peut avoir l'autosuffisance agricole et exporter ses produits



*Parmi les pays africains ayant de fortes potentialités pour développer une agriculture largement capable d'assurer l'autosuffisance alimentaire, on peut citer l'Algérie qui recèle d'importantes surfaces agricoles, notamment dans le sud du pays où le rendement à l'hectare est très supérieur par rapport à d'autres régions.*

Page 13



EXPOSITION INTERNATIONALE "GLASS EXPO 2014" DE MOSCOU  
VERS UNE PARTICIPATION

## massive des opérateurs économiques algériens

*L'agence de promotion du commerce extérieur (Algex) convie les opérateurs économiques algériens à prendre part à la 13e édition de l'exposition moscovite des verres et abrasifs.*

Page 12

EXPOSITION INTERNATIONALE "GLASS EXPO 2014" DE MOSCOU

## Vers une participation massive des opérateurs économiques algériens

L'Agence de promotion du commerce extérieur (Algex) convie les opérateurs économiques algériens à prendre part à la 13e édition de l'exposition moscovite des verres et abrasifs.

PAR AMAR AOUIMER

En effet, le Conseil national des entreprises productrices de verre de Russie, sous le patronage de la Chambre de commerce et d'industrie de la Fédération de Russie organise l'Exposition internationale "Glass Expo 2014", qui se tiendra du 25 au 27 novembre 2014 à Moscou (Russie). Selon les organisateurs de cette manifestation économique et commerciale, "Glass Expo 2014", constitue un rendez-vous incontournable aux opérateurs économiques, car « il leur permet de découvrir toutes les innovations en matière de machines, équipements, et instruments utilisés dans la forge du verre ». Ils précisent que "cet événement est destiné aux hommes d'affaires et aux producteurs de tous types de verre industriel tel que le verre médical, le verre anti balles, le verre blindé, le verre teinté, le verre imprimé à motifs, le verre automobile, le verre pour éclairage, les doubles vitrages des fenêtres, portes, façades, et les articles pour souvenir en verre".

Encourageant et favorisant la production nationale et les exportations hors hydrocarbures qui ne rapportent que 2% du total des recettes en devises du pays, soit 2 milliards dollars par an, l'Algex multiplie les sollicitations des entreprises algériennes, pour participer aux foires et salons internationaux se



déroulant à l'étranger afin de mieux exposer les produits "made in Algeria" et les produits du terroir.

Les participants et les exposants

algériens à cette exposition de Moscou pourront bénéficier de facilités et dispositions octroyées par le Fonds spécial de promotion des exportations (FSPPE)

qui accorde 80 % des frais et dépenses inhérents à la billetterie aérienne et l'acheminement des marchandises et des échantillons à exposer. A. A.

LA SÉCURITÉ ET LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUES EN ALGÉRIE EN DÉBAT

## Apporter une contribution par les énergies fossiles et renouvelables

La sécurité énergétique de l'Algérie à moyen et long termes, a été au centre d'une conférence débat organisée à Alger, par l'Association des ingénieurs d'Etat de l'Institut algérien du pétrole à l'occasion de la célébration du 43ème anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures. Placée sous le thème "Contribution au débat sur la transition énergétique au service du développement économique", la rencontre a regroupé les principaux acteurs et opérateurs directement concernés par le thème de la transition énergétique, avec pour objectif de susciter un débat et d'apporter une contribution à la sécurité énergétique à travers notamment le recours à la fois aux énergies fossiles et renouvelables. Plusieurs communications sur la sécurité énergétique du pays, à la lumière de la croissance continue des besoins de la population et du déclin progressif des ressources en pétrole et gaz, ont été présentées par les experts. D'emblée, un riche débat a été engagé entre ceux qui estiment que l'Algérie dispose encore d'importantes réserves d'énergie et ceux qui, au contraire, soutiennent que le pays sera bientôt incapable d'exporter d'hydrocarbures. Les participants ont posé la problématique

des hydrocarbures en termes de production, de réserves et d'exportation. Pour certains observateurs, la soutenabilité de la demande nationale n'est pas assurée totalement, et il s'agit d'éviter une "rupture potentielle" d'approvisionnement interne comme ce fut le cas pour l'Egypte. Le recours à l'exploitation du gaz de schiste a été préconisé par les experts à l'instar de Abdelmadjid Attar, ancien P-DG de Sonatrach, qui affirme à ce propos que "les réserves énergétiques de l'Algérie vont s'épuiser d'ici 25 ans". Selon lui, l'Algérie sera obligée de réduire ses exportations dès 2019-2022 en raison de la demande domestique croissante, si elle n'investit pas dans d'autres sources d'énergie notamment le gaz de schiste. En outre, le gaz de schiste ne pourra répondre à la demande énergétique à l'horizon 2030 eu égard aux investissements énormes nécessaires. "Pour assurer une production de 60 à 80 milliards de m3 de gaz, il faudra forer 45.000 puits", a-t-il affirmé à titre illustratif.

Le consultant international Mustapha Mekideche, qui a présenté une communication sur "la problématique gazière en Algérie" a soutenu que "notre position en 2014 est fragilisée à la fois concernant la production et

en tant qu'exportateur de gaz". Selon lui, le gaz naturel en Algérie représente 34% de la consommation d'énergie contre une moyenne de 22%, dans le monde. Il s'agit d'encourager les exportations de gaz vers l'Asie notamment la Chine car actuellement les exportations de gaz de l'Algérie sont destinées à l'Italie (34%) l'Espagne (16%) la France (11%) et la Turquie (6%) alors que la demande en énergie de l'Europe est en déclin en raison de la crise économique qui frappe le Vieux continent, a affirmé cet expert. Pour d'autres observateurs qui citent des prévisions de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), l'Algérie a la capacité d'enregistrer une croissance de 130% de sa production gazière à l'horizon 2030. Le volet ressources humaines a été également évoqué lors de ce séminaire et le rôle joué par l'IAP depuis sa création en 1965 a été mis en relief par son premier directeur général Djelloul Baghli. L'IAP a formé, depuis son ouverture, 23.000 techniciens supérieurs et ingénieurs dont 5.000 cadres étrangers (Tunisie, Venezuela, Cuba...) au titre de la coopération Sud-Sud, a-t-on indiqué.

R. E.

### FORMATION DES PRIMO-DEMANDEURS D'EMPLOI ENTRE 16 ET 20 ANS SANS QUALIFICATION

#### Augmenter les chances d'insertion professionnelle des jeunes

Des primo-demandeurs d'emploi âgés entre 16 et 20 ans sans qualification bénéficieront d'une formation à la faveur d'une convention cadre par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Benmeradi et le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nouredine Bedoui.

Cette convention qui a pour objectif d'"améliorer l'employabilité des jeunes dans le but d'augmenter leurs chances d'insertion professionnelle", a été paraphée en marge du Salon national de l'emploi au Palais des Expositions (Safex) aux Pins maritimes.

Elle a pour objectif d'"améliorer l'employabilité des jeunes dans le but d'augmenter leurs chances d'insertion professionnelle". Il s'agit d'une convention de reconduction du dispositif de formation destiné à une catégorie de jeunes âgés de 16 à 20 ans sans qualification, qui a été lancée en 2009 pour une durée de 5 ans, selon les organisateurs.

Au total 22.715 stagiaires ont bénéficié de cette formation dans plus de 60 spécialités durant la période 2009-2013.

Les spécialités concernées par ce dispositif de formation sont notamment, l'agriculture, le bâtiment et les travaux publics (BTP), la construction métallique, l'hôtellerie, l'électronique.

Les jeunes stagiaires bénéficiaires de cette formation perçoivent une prime d'encouragement de 3000 dinar par mois.

Ces formations sont organisées selon des programmes qualifiants spécifiques, dont le contenu est défini sur la base des métiers déficitaires exprimés par les entreprises à l'Agence nationale de l'emploi (Anem).

"Offrir une nouvelle chance aux jeunes primo demandeurs d'emploi pour bénéficier d'une qualification professionnelle en relation avec le monde du travail, améliorer l'employabilité des jeunes et répondre aux besoins du secteur économique en qualification", figurent parmi les objectifs de cette convention.

Bedoui a indiqué que cette mesure s'inscrit dans le sillage de l'instruction No 343 du 17 novembre 2013 du premier ministre en matière d'implication des entreprises dans le système de formation notamment par alternance.

"Il s'agit d'offrir aux primo demandeurs d'emploi non qualifiés, des cursus de formation de courte durée dans les métiers déficitaires", a précisé Bédoui.

Cependant, la reconduction de ce dispositif fera l'objet d'une évolution par un groupe de travail mixte qui sera mis en place afin de déterminer les conditions de son renforcement et de l'amélioration de son efficacité au regard des objectifs qui lui ont assignés. Le ministre a réaffirmé "la nécessité d'un engagement plus conséquent des opérateurs économiques", à accueillir les candidats primo-demandeurs d'emplois au sein de leurs entreprises pour la formation pratiques durant le cursus de formation dans le cadre de ce dispositif.

Pour sa part, Benmeradi a souligné que la formation est "un choix stratégique" notamment pour l'insertion professionnelle des primo-demandeurs d'emploi. Par ailleurs, le ministre a relevé que l'amélioration en permanence des qualifications des travailleurs et l'adaptation de l'offre à la demande du marché de l'emploi demeurent une nécessité.

R. E.

L'AFRIQUE DISPOSE DE FORTES POTENTIALITÉS POUR DÉVELOPPER SON ÉCONOMIE VERTE

## L'Algérie peut avoir l'autosuffisance agricole et exporter ses produits

Parmi les pays africains ayant de fortes potentialités pour développer une agriculture largement capable d'assurer l'autosuffisance alimentaire, on peut citer l'Algérie qui recèle d'importantes surfaces agricoles, notamment dans le sud du pays où le rendement à l'hectare est très supérieur par rapport à d'autres régions.



PAR AMAR AOUIMER

Dans les immenses superficies agricoles qu'on peut voir à perte de vue dans la région d'Adrar, par exemple, les agriculteurs peuvent cultiver le blé, le maïs, les légumes, les fruits et toutes sortes de produits agricoles, tels que les cultures maraîchères, les agrumes et les primeurs.

Des responsables en charge du secteur de l'agriculture dans la wilaya d'Adrar estiment que les produits agricoles en grandes quantités et de qualité supérieure sont susceptibles d'être compétitifs sur le marché international, tant ils sont bio et très sollicités, donc, par les consommateurs des pays occidentaux, notamment européens.

Cependant, ils déplorent le manque de moyens de transport aériens pour l'acheminement des marchandises, sachant que les régions du sud du pays sont peu desservies concernant le fret et leur liaison avec les pays européens pour l'approvisionnement en fruits et légumes, est impossible sans l'aide et le soutien logistique de l'Etat, lequel doit mettre le paquet pour les activités d'exportation.

Ce qui manque surtout pour promouvoir l'agriculture dans le sud du pays c'est la volonté politique pour matérialiser et développer la stratégie agricole saharienne, sachant qu'elle est considérée comme l'avenir, même si les conditions de l'essor de l'agriculture dans le nord du pays sont réunies. En ce sens que le sud regorge de moyens hydrauliques pour permettre l'irrigation des surfaces agricoles, tant les ressources financières et matérielles existent pour une mécanisation approfondie de l'agriculture. Lors de la conférence d'Oran portant sur les potentialités

de l'Afrique et l'économie verte et le développement durable, les participants ont affirmé que le continent recèle de larges ressources physiques et richesses naturelles. "L'Afrique dispose de fortes potentialités" pour développer son économie verte, a estimé le président d'honneur de l'ONG "R 20", Arnold Schwarzenegger, rapporte l'APS.

Schwarzenegger a indiqué, à l'ouverture de la conférence africaine sur l'économie verte, que l'Afrique doit passer de l'exploitation des ressources de la terre vers l'investissement en économie verte pour assurer son avenir.

Après avoir longuement abordé l'expérience de l'Etat de Californie (USA) en matière d'économie verte, le président d'honneur du réseau R20 a indiqué que "l'Afrique doit tirer profit des erreurs commises en Europe et aux Etats-Unis pour les éviter", appelant tous les acteurs dans le domaine de l'écologie à suivre l'exemple de la Californie dans ses efforts pour la protection de l'environnement et sa sauvegarde.

Enfin, Schwarzenegger a salué les réalisations de l'Algérie dans le domaine du développement de l'économie verte, créatrice de postes d'emplois et de richesses.

#### Le continent africain doit contribuer à l'élaboration de nouvelles méthodes de développement

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a estimé, qu'à lui, que le continent africain doit contribuer par ses idées à l'élaboration de nouvelles méthodes de développement permettant aux pays en voie de développement de progresser.

S'exprimant à l'ouverture de la conférence africaine de haut niveau sur l'économie verte, Sellal a indiqué que le continent africain doit contribuer par ses idées à l'élaboration de nouvelles méthodes de développement permettant aux pays en voie de développement de progresser et de limiter la pauvreté et le chômage, tout en préservant l'environnement et la diversité biologique ainsi que la gestion rationnelles des ressources.

"Nous avons également besoin d'évaluer les Oobjectifs du millénaire. Nous constatons que la crise économique mondiale a entravé le processus de développement de nombreux pays africains dont les populations souffrent encore de la pauvreté, de la famine, de l'analphabétisme et du manque de protection sanitaire de la mère et de l'enfant", a-t-il indiqué devant l'assistance.

"Face à cette situation, il s'est avéré nécessaire de réfléchir à l'adoption de nouvelles approches qui permettent aux économies africaines de se baser sur l'innovation, la diversification de la production et de la valeur ajoutée et réduire la dépendance et de ne pas compter uniquement sur les matières premières qui représentent actuellement la majorité des exportations de nos pays", a encore ajouté le Premier ministre.

Sellal a considéré que les seuls efforts des gouvernements ne suffisent pas pour une transition réussie vers les économies vertes. Un partenariat international en matière de financement, de transfert de technologie et la mise en place des potentialités est indispensable, de même qu'il est nécessaire de mettre à profit les expériences réussies et les généraliser à travers la coopération Nord-Sud et Sud-Sud. A. A.

DISPONIBILITÉS D'EAU EN AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT

# Une baisse de 50% d'ici à 2050 selon la FAO

Les disponibilités d'eau en Afrique du Nord et au Moyen-Orient (MENA) devraient baisser de 50% d'ici à 2050, a indiqué, jeudi, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) qui va tenir une conférence régionale sur la raréfaction de l'eau dans cette région, du 24 au 28 février à Rome.

**S**elon cette organisation de l'Onu, la raréfaction de l'eau est un des problèmes les plus urgents de sécurité alimentaire auxquels sont confrontés les pays du MENA. Cette conférence régionale a pour but d'aider les pays de la région à identifier des stratégies, des politiques et des pratiques axées sur des solutions durables à l'appauvrissement des ressources en eau et aux problèmes de sécurité alimentaire qui s'y rattachent. Les disponibilités d'eau douce par habitant dans les pays de la région ont chuté de plus de 60% au cours des 40 dernières années, suscitant un regain d'inquiétude sur la dégradation de la qualité de l'eau et l'impact du changement climatique. L'évolution démographique ajoute un caractère d'urgence au problème : la sous-alimentation chronique dans la région est estimée à 11,2% pour la péri-

ode 2010-2013, tandis que la population continue à croître au rythme de 2%, soit près du double du taux mondial. L'agriculture et les autres activités connexes consomment plus de 85% des ressources disponibles en eau pluviale, eau d'irrigation et eaux souterraines, et la demande de produits agricoles devrait grimper avec l'expansion des populations urbaines et la hausse des exportations. Le secteur agricole "doit être au cœur de nos réponses face à l'enjeu de l'eau qui se dessine au Proche-Orient et en Afrique du Nord", a indiqué Abdessalam Ould Ahmed, représentant régional de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord. "De loin, le plus gros utilisateur d'eau de la région, le secteur agricole est également fondamental pour notre subsistance et notre résilience à long terme, représentant environ 95 milliards de dollars



de valeur ajoutée pour les économies régionales", a-t-il poursuivi. Si la région MENA a fait de gros progrès en l'espace de deux décennies en matière de développement de ses capacités d'utilisation et de stockage

de l'eau, "il reste, cependant, beaucoup à accomplir pour améliorer l'efficacité de l'eau dans l'agriculture, protéger la qualité de l'eau et relever les défis liés au changement climatique", a ajouté M. Ould Ahmed.

SOLVABILITÉ À LONG TERME

## Moody's relève d'un cran la note de l'Espagne

L'agence de notation financière Moody's a relevé d'un cran la note de solvabilité à long terme de l'Espagne à Baa2, l'assortissant d'une perspective positive ce qui suggère qu'elle pourrait de nouveau la relever à terme. Cette note équivaut à l'évaluation donnée à un émetteur de qualité moyenne mais en mesure de faire face à ses obligations, dans l'échelle de notation de Moody's. Moody's a loué les réformes structurelles engagées par les autorités espagnoles pour rendre le pays de nouveau compétitif. Elle cite entre autres les réformes du marché du travail, du système des retraites et la restructuration du système bancaire. "Ces efforts soutiennent l'idée d'une croissance à moyen terme plus solide et durable et d'une amélioration des comptes publics", souligne l'agence de notation. Moody's fait aussi remarquer que le gouvernement espagnol se finance désormais à des taux plus bas qu'au plus fort de la crise de la dette en zone euro, ce qui est un signe de confiance peu à peu revenue. L'Espagne a par exemple levé le 14 février 4,524 milliards d'euros en bons à 6 et 12 mois, parvenant à négocier des taux d'intérêt "historiquement" bas et dépassant légèrement la fourchette visée. Toutefois, le pays fait encore face à un système bancaire affaibli, explique Moody's, avec des interrogations sur la qualité des actifs des banques. L'Espagne, quatrième économie de la zone euro, est sortie de deux ans de récession au troisième trimestre 2013, avec une croissance de 0,1%, puis de 0,3% au quatrième trimestre.

RÉUNION DU G20 À SYDNEY

## Une chance d'aboutir sur de "véritables résultats"

**L**es ministres des Finances et des banquiers centraux du G20 ont entamé samedi à Sydney une réunion qui peut déboucher, selon le pays hôte, sur de "véritables résultats" et des objectifs "réalistes", grâce à une coopération accrue, malgré la volatilité sur les marchés. Le Trésorier australien, équivalent du ministre des Finances, Joe Hockey, a déclaré qu'"il y a une intention réelle de fournir de véritables résultats". "Tous les ministres et les banquiers centraux auxquels j'ai parlé comprennent qu'avec une coopération accrue, des objectifs réalistes et surtout un processus tangible pour les atteindre, nous pouvons obtenir de véritables résultats ce week-end, malgré certaines difficultés présentées par

la volatilité sur les marchés internationaux", a-t-il assuré. Pour M. Hockey, "les banques centrales dans le monde doivent prévenir de manière raisonnable sur les décisions à venir susceptibles de causer de la volatilité sur les marchés". Ce G20 se déroule alors que les responsables de plusieurs pays émergents s'inquiètent des effets collatéraux, pour leur devise notamment, de la sortie progressive par la Réserve fédérale américaine (Fed) de sa politique monétaire accommodante (le "tapering"). La réduction des achats mensuels d'actifs par la Fed et les attentes d'une remontée des taux américains incitent les investisseurs à sortir leurs capitaux des pays émergents pour les rapatrier aux Etats-Unis, provoquant le

tangage des devises de pays tels que l'Afrique du Sud, l'Argentine, la Turquie ou encore la Russie. La roupie indienne avait été fortement secouée à l'été 2013. Le gouverneur de la Banque centrale indienne Raghuram Rajan estimait fin janvier que "les Etats-Unis devraient s'inquiéter des effets de leur politique sur le reste du monde". Pour le ministre français de l'Economie et des Finances, Pierre Moscovici, la Fed agit selon l'intérêt de son pays, en accord avec son mandat, considérant que "la situation des économies émergentes mérite d'être suivie avec attention mais ce n'est pas une situation de crise". En outre, il a dit "avoir le sentiment que le climat ici (réunion du G20) sera très constructif".

## Révision en baisse de l'excédent de la production mondiale du sucre pour la saison 2013/2014

**L'**excédent de l'offre mondiale de sucre devrait reculer à 4,213 millions de tonnes pour la saison 2013/2014 contre 4,730 millions initialement prévu par l'Organisation internationale du sucre (Iso), a annoncé vendredi cette organisation basée à Londres. L'Iso a dû revoir en baisse ses projections sur le surplus de l'offre mondiale de sucre en raison d'une baisse prévue de la production mondiale et à une révision à la hausse de la demande mondiale pour cette saison s'étalant d'octobre 2013 à septembre 2014. Elle table, désormais, sur une production mondiale de 181,347 millions de tonnes

(mt), contre 181,482 mt lors de sa deuxième estimation en novembre, et sur une demande de 177,134 mt, contre 176,752 mt auparavant, selon son rapport trimestriel. Lors de sa deuxième estimation en novembre, l'Iso avait légèrement revu en hausse sa prévision d'excédent sur le marché mondial, à 4,730 mt contre 4,502 mt lors de sa première prévision il y a six mois. La saison 2013-2014 sera la quatrième saison consécutive de surplus sur le marché mondial du sucre. Dans son rapport trimestriel de novembre, l'Iso évoquait la possibilité d'un retournement lors de la saison 2014-2015, avec l'apparition d'un léger déficit.

"Si le marché mondial entre dans une phase de déficit, un possible redressement des prix pourrait être atténué par les énormes stocks accumulés depuis le début de la phase de surplus en 2010-2011", précise l'Iso dans son rapport publié vendredi. Les stocks devraient ainsi atteindre 42,18% d'une année de consommation selon l'organisation. Affectés par cette offre surabondante, les prix du sucre sont tombés fin janvier à leurs niveaux minima depuis près de cinq ans à Londres et depuis trois ans et demi à New York. Ils ont depuis rebondi, la sécheresse au Brésil faisant craindre une diminution de la récolte.

BAGDAD CAPITALE DE LA CULTURE ARABE 2013

# Le dramaturge M'hamed Benguettaf ressuscité à Bagdad

Un hommage posthume a été rendu samedi soir à Bagdad (Irak) au dramaturge algérien M'hamed Benguettaf, lors de la cérémonie de clôture de la manifestation Bagdad capitale de la Culture arabe 2013, pour "sa valeureuse contribution à l'enrichissement du mouvement culturel arabe", a rapporté la presse irakienne. M'hamed Benguettaf voit le jour le 20 décembre 1939, dans le quartier d'Husseïn Dey, à Alger.

PAR : IDIR AMMOUR

**A**lors qu'il entend parler d'un concours organisé par la Télévision algérienne à l'adresse de jeunes prodiges de la chanson, il se présente pour tenter sa chance. Mais au lieu du chant, il est orienté vers la comédie, débutant ainsi dans le théâtre radiophonique où il est révélé au public, notamment à travers sa voix puissante et retentissante. En 1965, il fait la connaissance d'un autre monstre sacré du 4e art algérien, le grand Mustapha Kateb, ce dernier qui le voit évoluer dans une pièce de Mohamed Hilmi est très vite impressionné par sa maîtrise de la langue arabe mais, surtout, par sa prestance, son charisme et la force de son talent. Il décide de le prendre dans sa troupe. Conscient de la chance qui lui est offerte de pouvoir afficher ses prétentions sur scène, Benguettaf se lâchera complètement, donnant à chaque fois le meilleur de lui-même, ce qui amènera Mustapha Kateb à le distribuer dans une quarantaine de pièces théâtrales. Il bâtit ainsi sa carrière à force

de prouesses et de jeu de séduction avec le public qui ne se lassera jamais de le voir évoluer sur les planches dans la peau de personnages éclectiques et hauts en couleur. Comédien plein de vie et de ressources, il jouera aussi bien des œuvres du théâtre populaire ou des pièces maîtresses puisées dans le patrimoine classique ou universel : Molière, Shakespeare, Ould Abderrahmane Kaki ou Kateb Yacine, pour ne citer que ceux-là. Benguettaf n'excellait pas seulement dans la comédie, il avait d'autres cordes à son violon : l'écriture, la traduction et l'adaptation. On lui doit ainsi l'adaptation de chefs-d'œuvre comme Ivan Ivanovitch, de l'écrivain russe Gogol, ou la traduction de la pièce L'Homme aux sandales de caoutchouc de Kateb Yacine. Il a également adapté des œuvres de Nazim Hikmet, Ali Salem, Mahmoud Diab, et on en oublie et tant la liste est longue. En 2004, il se voit confier la direction du TNA en juste reconnaissance de son talent, des sacrifices consentis et des efforts déployés pour l'épanouissement du 4e art algérien, en dépit



de toutes les difficultés. Malade, il tire sa révérence après avoir été admis à l'hôpital, laissant derrière lui un parcours à envier. La cérémonie de clôture de la manifestation Bagdad capitale de la culture arabe

2013 devait être également marquée par la distinction de quelques 300 personnalités culturelles d'Irak et 99 autres de plusieurs pays arabes, en reconnaissance de leur riche parcours artistique.

"RENCONTRES ABDELKADER ALLOULA"

## Une vingtaine de troupes en lice

**U**ne vingtaine de troupes culturelles évoluant dans différentes wilayas du pays ont répondu à l'appel à participation, lancé dans le cadre des "Rencontres Abdelkader Alloula", prévues du 13 au 15 mars prochain à Oran, a-t-on appris dimanche auprès des organisateurs. Plus de vingt œuvres, émanant exclusivement de troupes amateurs, ont été suggérées suite à l'appel à participation clôturé jeudi dernier, a précisé Raja Alloula, présidente de la Fondation dédiée au regretté dramaturge (1939-1994). La liste des six spectacles à retenir parmi les vingt proposés sera connue dans les prochains jours à l'issue de leur examen par le comité de sélection composé de spécialistes de différents seg-

ments artistiques, a indiqué Mme Alloula. Les troupes sélectionnées enchanteront la scène trois jours durant sous le thème générique "Alloula, 20 ans après... Quel impact dans l'activité théâtrale et artistique d'aujourd'hui ?". Des pièces de théâtre pour adultes et enfants, des lectures dramatiques, des "one-man-show", des courts-métrages, des concerts de musique et des expositions figurent parmi les créations proposées. Une table-ronde ayant pour thème "Le théâtre de Alloula, entre théorie et pratique" est programmée dans ce même cadre le 15 mars au Département des Arts Dramatiques de l'Université d'Oran, a fait savoir Mme Alloula. Pour rappel, un colloque international sur Abdelkader Alloula est aussi prévu les 10 et 11 mars à

Oran, à l'initiative de l'Unité de recherche sur la Culture, la Communication, les Langues, les Littératures et les Arts (UCCLLA). La Fondation Abdelkader Alloula est également partenaire de cet événement commémorant la 20ème année de la disparition tragique du regretté dramaturge et qui verra la participation d'une trentaine de spécialistes du 4ème Art, issus de différentes universités du pays et de l'étranger. Ce colloque international se tiendra sous le thème "Le théâtre d'Abdelkader Alloula (1939-1994) : le texte et la scène", avec au menu des conférences et ateliers mettant en relief le legs artistique de l'auteur, metteur en scène et comédien que fut Alloula.

86E CÉRÉMONIE DES OSCARS

## Qui pourra dire lesquels, seront les heureux élus ?

**A**une semaine de la 86e cérémonie des Oscars, bien malin qui pourra dire lequel, de "12 Years A Slave", "Gravity" ou "American Bluff", repartira avec la statuette du meilleur film, reflet d'un millésime ouvert comme rarement et riche en excellents films. Après des mois de campagne intensive, de suspense et de remise de trophées divers et variés, Hollywood se prépare à la semaine la plus folle de l'année, qui culminera le 2 mars avec la remise des précieuses statuettes au Dolby Théâtre. Dimanche soir, Hollywood Boulevard sera bouclé pour une semaine, le temps pour les petites mains de l'Académie des Arts et Sciences du Cinéma de construire les gradins, installer les fleurs et les statues géantes, et dérouler le plus long tapis rouge de la saison. Le week-end et le début de la semaine verront aussi les nommés se lancer dans leurs dernières "opérations séduction" auprès des membres de l'Académie, avant la clôture officielle des votes mardi soir à 17H00 (01H00 GMT). Car si la campagne se poursuit jusqu'à la

dernière minute, c'est que les jeux sont loin d'être faits. Le producteur et distributeur Harvey Weinstein, grand spécialiste de la course aux Oscars, déclarait il y a peu au Hollywood Reporter: "Qui peut dire ce qui va se passer ? C'est une année dingue!". Neuf long-métrages sont en lice pour le trophée du meilleur film, le plus prestigieux: "12 Years A Slave", "Dallas Buyers Club", "Capitaine Phillips", "Gravity", "Philomena", "American Bluff", "Her", "Nebraska" et "Le loup de Wall Street". Trois d'entre eux sortent clairement du lot, et aussi différents soient-ils, chacun a des beaux atouts dans sa manche. "12 Years A Slave" (neuf nominations), drame historique et édifiant comme en raffolent les Oscars, retrace le destin véridique d'un homme libre enlevé et réduit à l'esclavage pendant 12 ans. Le film a déjà remporté un Golden Globe, le BAFTA du meilleur film et le Prix du Syndicat américain des producteurs (PGA), ex-aequo avec "Gravity". La pochade "American Bluff" (dix nominations), histoire loufoque mêlant petits escrocs, FBI et

politiques corrompus dans les années 70, et prétexte à de formidables numéros d'acteurs, a lui aussi remporté un Golden Globe et décroché une pluie de trophées professionnels pour ses comédiens. Enfin "Gravity" (dix nominations), qui décrit avec une virtuosité technique époustouflante l'errance dans l'espace de deux astronautes, a été distingué par la PGA et par six BAFTA, dont celui du meilleur film britannique. Du côté des comédiens, si Cate Blanchett est toujours la favorite pour l'Oscar de la meilleure actrice, pour "Blue Jasmine", la statuette de meilleur acteur sera âprement disputée entre Matthew McConaughey ("Dallas Buyers Club"), Chiwetel Ejiofor ("12 years a slave") et Leonardo DiCaprio ("Le loup de Wall Street"). Même les trophées des seconds rôles, généralement verrouillés plusieurs mois avant la cérémonie, semblent plus ouverts cette année. La Mexicaino-kényane Lupita Nyong'o ("12 Years A Slave") est certes bien partie, mais elle est talonnée par Jennifer Lawrence ("American Bluff"), tandis que l'irrésistible

June Squibb, 84 ans ("Nebraska"), ne cesse de monter dans les pronostics. Le second rôle masculin devrait quant à lui se jouer entre Jared Leto, poignant transsexuel dans "Dallas Buyers Club", et Barkhad Abdi, pirate somalien dans "Capitaine Phillips". A moins que Jonah Hill, qui crève l'écran dans "Le loup de Wall Street", ne vienne jouer les trouble-fête. Parmi les quelques grands favoris de la soirée, on citera le Mexicain Alfonso Cuarón pour la réalisation ("Gravity"), "La reine de neiges" de Disney pour le film d'animation, et "La Grande Bellezza" de Paolo Sorrentino pour le film étranger (Italie). Quelques Français tenteront de se faire une place au palmarès: Julie Delpy est en lice pour le meilleur scénario adapté, avec "Before Midnight", et les directeurs de la photographie Philippe Le Sourd et Bruno Delbonnel croiseront le fer pour la photo de "The Grandmaster" et "Inside Llewyn Davis". Quant à "Ernest et Célestine", il briguera la statuette du film d'animation face à "La reine des neiges".

## PATHOLOGIES CARDIO-VASCULAIRES

# La syncope ou perte de connaissance

*La syncope (malaise ou perte de connaissance) se définit comme l'apparition subite d'une perte de connaissance due à l'insuffisance brutale et passagère de la circulation sanguine qui nourrit le cerveau. Elle se rétablit spontanément en moins de trois minutes. Cette affection est parfois liée à une pathologie cardio-vasculaire (voir sous causes syncope).*



La différence entre la syncope et la lipothymie est l'absence d'une perte totale de connaissance pour cette dernière. La syncope se divise en trois catégories selon son origine qui peut être indéterminée, cardio-vasculaire ou non cardio-vasculaire.

Les syncopes dont les causes demeurent inexpliquées sont les plus fréquentes, elles occupent le tiers des cas.

Les troubles cardio-vasculaires, quant à eux, résultent souvent d'un ralentissement ou d'un trouble du rythme cardiaque (arythmie cardiaque). Ils peuvent également apparaître suite à l'existence de tumeurs ou de certaines maladies congénitales.

La syncope se manifeste en fait comme un mécanisme de protection du corps et de ce fait peut indiquer des problèmes cardiaques comme l'AVC ou l'embolie pulmonaire. C'est pourquoi il est toujours conseillé de consulter un médecin après une syncope.

Le dysfonctionnement des prothèses thérapeutiques fixées sur certains composants cardiaques peut aussi entraîner l'apparition de la syncope.

Le risque de syncope s'accroît avec l'âge, surtout si le patient présente une hypertension artérielle ou un antécédent de trouble de la circulation du sang dans le cerveau.

Quand les causes sont non cardio-vasculaires, les syncopes apparaissent par réflexe lors de toux, de la défécation ou de la miction, de la compression du cou, du contact brutal avec l'eau, de la vue du sang ou encore en cas de douleurs insupportables. Ce sont les syncopes vagues ou malaises vagues. La diminution de la tension artérielle (voir hypotension) par le saignement abondant, la prise de certains médicaments, l'orthostatisme et le « voile noir » pour les pilotes des avions de chasse en pleine vitesse sont autant de facteurs qui peuvent nuire momentanément à la perfusion sanguine de l'encéphale.

Il en est de même pour le manque d'apport en oxygène de l'appareil respiratoire. Une apnée non contrôlée peut ainsi être à l'origine d'une syncope. Les bouleversements émotifs comme le stress, l'anxiété (crise d'angoisse par exemple) et la consommation abusive d'alcools ou de drogues favorisent également son appari-

tion. Certaines infections peuvent aussi provoquer une syncope. Par exemple en cas de septicémie.

## Circonstances de survenue possibles de la syncope

Quant aux circonstances de survenue, cette affection apparaît généralement après les efforts physiques, le changement brusque de la position debout en position assise ou inversement, la station debout prolongée, lors de fortes émotions, de douleurs vives, du port d'un col trop serré, au moment du rasage, de la miction ou du contact avec l'eau comme lors de la baignade.

## Les symptômes

La forme typique de la syncope se manifeste par une perte de connaissance brève d'apparition brutale, sans aucun symptôme avant-coureur ou prodrome. Elle entraîne une chute instantanée du patient avec un risque de traumatisme. Elle peut s'accompagner d'une pâleur, d'un arrêt respiratoire, d'un ralentissement ou d'une accélération du battement du cœur. La victime se rétablit spontanément et soudainement en quelques secondes ou minutes sans se souvenir de ce qui lui est arrivé.

Les formes atypiques de la syncope sont précédées de prodromes tels que le vertige, la sueur ou les troubles visuels. Par ailleurs, l'apparition de crises convulsives peut révéler une origine neurologique (ex. épilepsie).

## Diagnostic

Afin de préciser le diagnostic, et après avoir interrogé le patient et ses entourages, le professionnel de santé effectue un examen complet du patient. Il s'intéresse en particulier aux systèmes cardio-vasculaires et neurologiques. Il procède aussi à des analyses de sang et à des explorations d'autres organes. Toutes ces formes d'investigation permettent au médecin de confirmer le diagnostic de la syncope. En effet, certaines maladies psychiques ou neurologiques peuvent provoquer l'apparition de signes similaires à la syncope.

## Les complications

La chute provoquée par la perte de connaissance peut engendrer des plaies, des fractures, des contusions ou des hémorragies. Ces lésions sont d'autant plus graves si elles atteignent l'encéphale. Par ailleurs, la syncope due au contact brutal avec l'eau ou hydrocution risque de noyer la victime. La persistance de la syncope peut entraîner le coma et révéler l'existence d'une lésion cérébrale ou cardio-vasculaire plus ou moins importante.

## Le traitement

Le traitement consiste à supprimer la cause par le moyen le plus adapté, allant de la prise de médicaments jusqu'au recours à l'opération chirurgicale. En outre, si le malade prend un médicament entraînant l'apparition de syncope, il doit consulter son médecin pour que ce dernier lui en prescrive un autre.

La prévention de la syncope consiste surtout à éviter ou limiter les circonstances qui l'occasionnent. En effet, une bonne hydratation et éventuellement l'apport de sel contribuent à réduire le risque de diminution de la tension artérielle.

## Phytothérapie

Pour lutter contre la syncope (mesure complémentaire), infusez une cuillère à dessert de feuilles ou fleurs de romarin dans une tasse d'eau bouillante pendant dix minutes. Prenez une tasse de cette infusion avant ou après les repas. Vous pouvez également utiliser l'huile essentielle de romarin. Ingérez trois à quatre gouttes avec du miel, deux à trois fois quotidiennement.

La mélisse possède aussi une vertu thérapeutique intéressante. Infusez pendant dix minutes une cuillère à dessert de sommités fleuries dans une tasse d'eau bouillante. La dose de trois tasses d'infusion par jour devrait atténuer le problème.

L'olivier associé avec le ginkgo et ou la petite pervenche peuvent améliorer le flux sanguin au niveau de l'encéphale et l'oxygénation des neurones.

Remarquons qu'avant d'utiliser ces remèdes, vous devez consulter un professionnel de la santé pour obtenir des con-

seils sur les précautions à prendre. En effet, le surdosage de romarin risque de provoquer des crises épileptiques.

## Les bons conseils

Même une seule crise de syncope ne doit jamais être négligée, car une éventuelle origine cardiaque peut être fatale :

si vous êtes victime d'une ou plusieurs crises, consultez toujours un médecin pour détecter la cause éventuelle ; comme on l'a vu sous cause de la syncope, cette dernière peut servir aussi comme un mécanisme de protection du corps et peut indiquer des problèmes cardiaques comme l'AVC ou l'embolie pulmonaire. Dès que vous sentez les signes annonciateurs de la syncope :

- prévenez immédiatement votre entourage ;
- allongez-vous immédiatement pour éviter la chute.
- lorsque vous reprenez conscience, ne vous relevez pas tant que votre état de santé ne vous semble pas revenir à la normale ;
- accordez-vous des moments de repos et de sommeils suffisants ;
- la nuit, utilisez un oreiller soulevant votre tête si vous avez une syncope orthostatique ;
- adoptez une alimentation équilibrée et une bonne hydratation ;
- évitez de vous énerver trop facilement.

## Si vous êtes en face d'une personne en pleine crise de syncope

- gardez votre sang-froid ;
- si la personne est en début de crise, soutenez-la pour empêcher sa chute ;
- mettez-la sur le côté pour éviter l'étouffement ;
- surélevez ses membres inférieurs ;
- desserrez ses habits et aérez le lieu ;
- ne lui donnez pas à boire ;
- rafraîchissez-lui la nuque et le front à l'aide d'un linge mouillé ;
- rassurez-la et mettez-la au repos dans un endroit calme ;
- conduisez-la chez le médecin.

LIGUE 1 PROFESSIONNEL (20e JOURNÉE)

# Les Kabyles mettent la pression sur les co-leader

Le grand bénéficiaire de cette 20e journée du championnat national de Ligue 1, disputée avant-hier samedi, est incontestablement la JS Kabylie qui se hisse à la 3e place au classement général après son large succès contre le CR Belouizdad.

PAR MOURAD SALHI

Le club phare de Djurdjura qui s'est montré beaucoup supérieur à son adversaire, a signé sa neuvième victoire en autant de journée, grâce notamment au doublé du défenseur Djamel Benlamri et un nouveau but de l'attaquant camerounais Albert Ebossé. Ce dernier qui n'a pas marqué depuis cinq journées, a ouvert la marque dès la 12e minute de jeu et porte le nombre de ses buts à huit.

Avec cette large victoire, les Kabyles s'emparent seuls de la troisième place au classement général avec 34 points, soit à huit longueurs des deux premiers. Son vis-à-vis a essuyé, de son côté, sa 12e défaite de la saison et reste scotché à la 13e place au classement général avec 18 points dans son escarcelle, soit à une seule unité du premier reléguable le CRB Aïn Fekroun. Le derby algérois disputé au stade Mustapha-Tchaker de Blida entre le MC Alger et l'USM Alger est revenu finalement aux Rouge et Noir, auteurs d'une large victoire (0-3). Une victoire qui permet à cette formation de Soustara de conserver son fauteuil de leader et confirmer du coup sa suprématie sur le Doyen cette saison, en s'adjugeant le 94e derby de la capitale. Une 12e victoire qui donnera certainement des ailes aux Rouge et Noir pour aller de l'avant et viser le titre cette saison. En revanche, le MC Alger, auréolé de sa qualification pour les demi-finales de la Coupe d'Algérie recule à la quatrième place à neuf longueurs des co-leaders.

Le mano à mano en tête de classement entre l'USM Alger et l'ES Sétif continue après la victoire également de l'ES Sétif contre l'ASO Chlef grâce à l'unique but



inscrit contre son camp par Salama dès la 30e minute du jeu. Le CS Constantine, qui demeurerait sur trois contreperformances dont une élimination surprise en coupe d'Algérie face à la JSM Cheraga a n'a pas raté la venue du MC Oran pour renouer avec les succès. Menés à la pause sur un but de Kourbia dès la 9e minute de jeu, les poulains de Gamondi ont renversé la vapeur en seconde période grâce à Bezzaz à

la 51e minute avant que Boulemdais donne l'avantage à son équipe à dix minutes seulement de la fin. Une précieuse victoire qui fera beaucoup de bien aux Sanafirs, lesquels ont vécu une semaine difficile. L'USM E-Harrach a laissé filer une précieuse victoire sur ses bases. Les Harrachis qui pensaient remporter le gain du match en inscrivant les deux buts d'Abid à la 15e et 26e minute, mais c'était

sans compter sur l'abnégation du MC El Eulma qui est revenu de très loin, en inscrivant deux buts en l'espace d'un quart seulement. La journée est marquée également par la victoire de la JS Saoura contre le CRB Aïn Fekroun.

En bas de classement, la JSM Béjaïa continue à manger son pain noir en enregistrant sa 11e défaite qui l'enfoncé un peu plus dans sa crise. Avec cette défaite, le club phare de la Soummam est plus que jamais proche de la L2. **M.S.**

#### Résultats et classement

JS Kabylie - CR Belouizdad	3-1
CS Constantine - MC Oran	2-1
JS Saoura - CRB Aïn Fakroun	2-1
USM Harrach - MCE Eulma	2-2
CABB Arreridj - JSM Béjaïa	3-1
MC Alger - USM Alger	0-3
MO Béjaïa - RC Arbaâ	2-0
ES Sétif - ASO Chlef	1-0

#### Classement

	Pts	J
1. USM Alger	42	20
- ES Sétif	42	20
3. JS Kabylie	34	20
4. MC Alger	33	20
5. CS Constantine	32	20
6. ASO Chlef	31	20
7. JS Saoura	29	20
- MC El-Eulma	29	20
9. RC Arbaâ	27	20
- USM El-Harrach	27	20
11. MO Béjaïa	24	20
12. MC Oran	20	20
13. CR Belouizdad	18	20
14. CRB Aïn Fekroun	17	20
-- CABB Arreridj	17	20
16. JSM Béjaïa	13	20

LIGUE 1 FRANÇAISE (26e J)

# Les Verts tous titulaires avec leurs clubs

Les internationaux algériens évoluant dans le championnat de Ligue 1 française de football ont tous été alignés d'entrée avec leurs clubs respectifs pour le compte de la 26e journée qui sera clôturée dimanche, ce qui devrait faire plaisir au sélectionneur national, Vahid Halilhodzic, en prévision du match amical Algérie - Slovaquie le 5 mars au stade Mustapha-Tchaker à Blida. Aïssa Mandi a ouvert le bal en enchaînant une nouvelle titularisation lors de la défaite de son équipe Reims sur le terrain de Monaco vendredi (3-2).

Seulement, le latéral droit algérien, qui devrait honorer sa deuxième convocation avec les Verts face à la Slovaquie, a été malheureux en fin de match en écopant d'un carton rouge. Son expulsion a été fatale pour les Rémois qui tenaient le match du nul, avant d'encaisser un troisième but dans les ultimes instants du temps additionnel de la partie. Samedi, Ryad Boudebouz et Fathi Harek, ont tous les deux été titulaires avec leur équipe Bastia qui recevait l'AS Saint

Etienne. Ils ont joué la totalité du temps de la partie perdue (2-0). La déception du défenseur Harek fut double après avoir marqué un but contre son camp à la 90e minute, par lequel il a scellé le sort de la rencontre. Carl Medjani n'a pas été plus chanceux avec son club Valenciennes qu'il avait rejoint en janvier dernier en provenance de l'Olympiakos (Div. 1, Grèce) pour augmenter son volume de jeu en prévision du Mondial-2014 au Brésil. Il a certes réussi, jusque-là, son pari, mais il risque de rétrograder en fin de saison.

En effet, Valenciennes, qui accueillait Sochaux, a laissé filer une belle opportunité pour conforter ses chances de maintien, en se faisant tenir en échec (2-2). Elle retourne désormais dans la zone des reléguables qu'elle avait quittée lors de la précédente journée. Dans cette partie, Medjani n'est pas allé au bout des débats, pour la première fois depuis qu'il a rejoint le club français. Il a cédé sa place à la 79e minute. Pour sa part, son coéquipier en équipe nationale, Mehdi

Mostefa, a pratiquement perdu tout espoir de se maintenir avec son équipe, Ajaccio, dans la cour des grands, après la défaite subie sur le terrain de Montpellier (2-0). L'international algérien a, comme d'habitude, joué la totalité du temps du match.

Il s'est beaucoup démené au milieu du terrain, mais sans pour autant éviter à son équipe une énième défaite qui l'enfoncé davantage dans le bas du tableau. En clôture de cette journée, l'international algérien, Foued Kadir, et son équipe Rennes rendront visite à Nantes dimanche (17h00). Le milieu offensif des Verts est pressenti pour figurer dans le onze de départ du club breton. De bon augure pour lui, ainsi que ses compatriotes évoluant en Ligue 1 en prévision du match face aux Slovaques. Une rencontre qui devrait marquer le début d'une rude bataille autour des 23 places de la sélection algérienne qui disputera pour la deuxième fois de rang la coupe du Monde prévue au Brésil entre le 12 juin et le 13 juillet 2014.

CHAMPIONNAT DU PORTUGAL

## Slimani signe son 5e but

L'attaquant international algérien, Islam Slimani, à nouveau remplaçant avec Sporting Lisbonne, a contribué grandement dans la victoire de son équipe en inscrivant un but sur le terrain de Rio Ave (2-1) samedi soir pour le compte de la 20e journée du championnat du Portugal de football. Incorporé à la 54e minute de la partie alors que sa formation était menée au score, l'avant-centre de Sporting a remis les pendules à l'heure grâce à une reprise de tête à la 70e minute. Son coéquipier, Mané fera ensuite la différence à cinq minutes de la fin du match. Le joueur de 26 ans, qui avait rejoint le club de la capitale portugaise l'été dernier en provenance du CR Belouizdad (L 1, Algérie), ne compte qu'une seule titularisation avec sa nouvelle équipe en championnat lisboète. Cela ne l'a toutefois pas empêché de marquer, jusque là, cinq buts pour sa formation qui se hisse provisoirement à la deuxième place au classement. Slimani est retenu dans la liste des joueurs algériens présélectionnés pour le match amical contre la Slovaquie le 5 mars prochain à Blida, dans le cadre des préparatifs des Verts pour le Mondial-2014 au Brésil.



www.EMPLOIPARTNER.com

Votre site de recrutement en ligne

## Offres d'emplois

### Référence : Emploipartner-1406

#### Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

- Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
- D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
- D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

#### Missions :

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Evalue le positionnement de la société sur le marché,
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
- Veille à la diffusion des supports d'information,
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner

- Pilote et met en œuvre la politique commerciale
- Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
- Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
- Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
- Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...
- Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
- Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
- Elabore les stratégies de ventes offensives
- Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
- Met en place un réseau de distribution
- Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
- Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
- Développe et suit les grands comptes
- Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
- Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
- Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
- Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures
- Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs
- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

- Elabore les stratégies de ventes offensives
- Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
- Met en place un réseau de distribution
- Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
- Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
- Développe et suit les grands comptes
- Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
- Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
- Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
- Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures
- Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs
- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

#### Profil :

- Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
- 10 ans d'expérience
- Sens de communication
- Capacité de négociation et de persuasion
- Force de persuasion
- Rigueur, adaptabilité et mobilité
- Compétences managériales
- Sens de l'analyse
- Raisonnement inductif et déductif
- Doté d'esprit positif et créatif
- Focalisé sur les résultats
- grande résistance à la pression
- Capacité de détecter et de gérer les problèmes
- Maîtrise du français et de l'outil informatique
- Discrétion élevée et intégrité morale

#### Avantages :

- LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

#### Lieu de travail principal :

- Kouba

### Référence : emploipartner- 1411

#### Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

#### Missions :

- Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
- Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
- Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
- Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
- Etablissement des documents liés au mode de transport
- Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
- Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
- Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
- Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
- Tenue à jour des documents de gestion logistique
- Gérer les réclamations clients.

#### Profil :

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

#### Lieu de travail principal :

- Alger

### Référence : emploipartner-1408

#### Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

#### Missions :

- Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
- Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
- Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
- Montage et mise en forme du processus HSE
- Management et Pilotage du Processus de HSE.
- Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
- Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
- Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
- Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

#### Profil :

- Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
- Formation supérieure en hygiène, sécurité et

environnement.

- Expérience minimale 02 ans
- Expérience sur un poste similaire souhaitée
- Dynamique
- disponible

#### Lieu de travail :

- Alger

### Référence : emploipartner- 1409

#### Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

#### Missions :

- Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
  - Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
  - Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
  - Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
  - Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
  - Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
  - Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
  - Supervise et contrôle la gestion des agences.
  - Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
  - Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
  - Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

#### Compétences :

- Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
- Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
- Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
- Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
- Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
- Maitrise parfaite de l'outil informatique
- Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
- vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
- Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

#### Lieu de travail :

- Alger

### Comment répondre à nos annonces

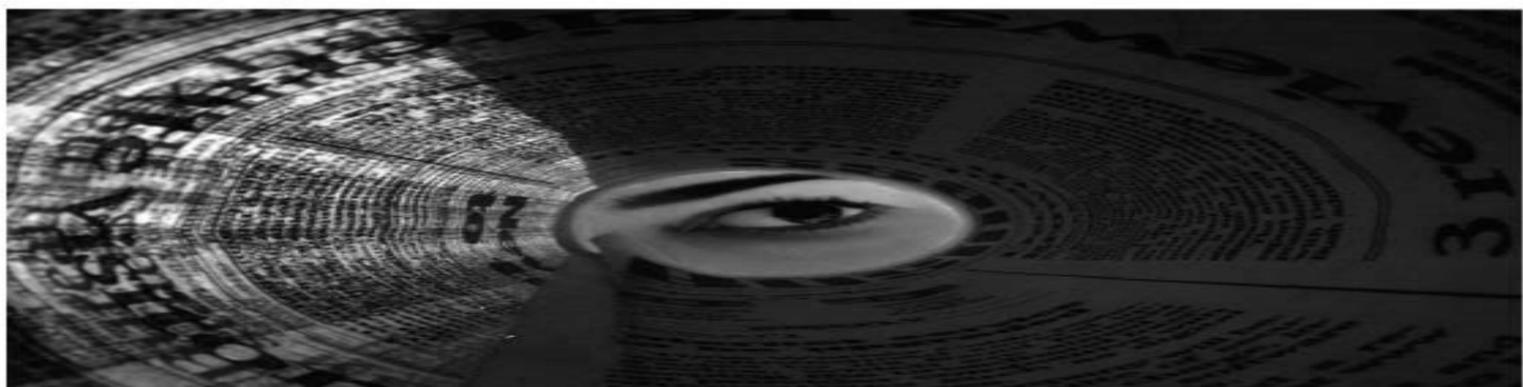
Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

**MIDI**  
Quotidien national d'information Libre



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger  
Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com  
Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

## Cuisine

### Tomates farcies au poulet



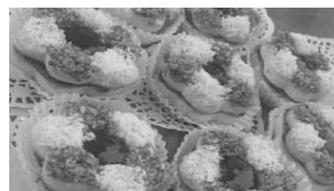
#### Ingrédients :

300 g de chair de volaille cuite  
4 grosses belles tomates  
1 gousse d'ail  
1 oignon  
Persil  
1 œuf  
3 c. à s d'huile d'olive  
1 pincée de noix de muscade  
1 c. à s de chapelure fine  
Sel et poivre

#### Préparation :

Laver, essuyez les tomates, coupez un chapeau, vider l'intérieur jeter les graines et garder la pulpe, saler et poivrer l'intérieur et les retourner sur un plat, les laisser s'égoutter. Peler et hacher l'ail et l'oignon, ciseler finement le persil. Faire chauffer un peu d'huile dans une cocotte, et y mettre le hachis ail/oignon, remuer 2 mn sur feu moyen, sans trop laisser colorer, ajouter la chair de volaille coupée en tout petits dés, la pulpe de tomate, le persil et la chapelure. Mélanger intimement et faire cuire doucement pendant 2 mn, puis incorporer l'œuf entier, mélanger de nouveau, saler poivrer et ajouter la noix de muscade. préchauffer le four à 220 ° (th 7), farcir les tomates avec la préparation, badigeonner le fond du plat à gratin avec un peu d'huile d'olive, ranger les tomates côte-à-côte avec leurs chapeaux et arroser avec un peu d'huile. Faire cuire 25 minutes.

### Gâteaux à la noix de coco



#### Ingrédients :

3/4 tasse beurre ramolli  
1 tasse sucre  
3 gros œufs  
1 c à thé d'essence vanille  
1 1/2 tasse farine  
1/2 cuil à thé poudre à pâte  
1/2 c. à c à thé bicarbonate de soude  
1/2 c. à thé sel  
1/2 tasse lait  
3/4 tasse noix coco

#### Glaçage :

1/2 tasse beurre ramolli  
1 1/4 tasse sucre en poudre  
1 c. à thé d'essence vanille  
Pincée sel  
Garnir d'amande coco grillée.

#### Préparation :

Au mélangeur, battre le beurre avec le sucre de 3 à 5 minutes à vitesse moyenne. Ajouter les œufs 1 à la fois en prenant soin de mélanger entre chaque addition et mettre la vanille. Dans un grand bol mettre les ingrédients sec ensemble et mélanger. Ajouter au mélange d'œufs les ingrédients sec et le lait en alternant, jusqu'à ce que tout soit bien mélangé. Verser dans des moules à muffins avec caissettes en papier et cuire au four à 375 environ 20 à 25 minutes jusqu'à un beau doré. Laisser refroidir sur une grille avant de glacer.

## SOINS DE BEAUTÉ

# L'art de bien protéger sa peau

*C'est toute l'année qu'il faut protéger sa peau. L'été, le soleil l'agresse et la fait vieillir prématurément, et l'hiver ce n'est pas mieux ! Le froid, le vent glacial, l'humidité atmosphérique l'abîment et la dessèchent. Voici quelques petits conseils bien utiles pour préserver au mieux sa peau durant toute l'année.*

### Le visage

Un bonnet ou un chapeau sur la tête cachant bien les oreilles, une écharpe autour du cou, mais sur le visage ? Il est impossible de le masquer complètement pour le protéger des morsures du froid ou du soleil.

L'une des rares solutions consiste à enduire le visage (au moins une fois le matin) avec une crème à base de composés gras (beurre de karité, d'avocat, huiles...) pour lui assurer une protection efficace. Il faut aussi éviter absolument les cosmétiques contenant de l'alcool.

### Les lèvres

Les lèvres sont encore plus fragiles que la peau du visage; Craquelées, gercées, elles font mal et finissent par saigner un peu. Pour éviter tous ces petits désagréments, il est impératif de les hydrater aussi souvent que possible.

### Les mains

La peau des mains se dessèche facilement et on ne peut porter des gants en toutes saisons. Et donc pour préserver vos mains, il est fortement conseillé de les enduire, au moins matin et soir, de crème à texture grasse "spécial mains" pour les nourrir et reconstituer un



Des sticks sont vendus en pharmacie, pratiques dans le sac à main, permettent de reconstituer une couche grasse protectrice tout au long de la journée, même à l'intérieur.

film protecteur.

### Le corps

Même protégée par les vêtements, la peau a tendance à se transformer en peau de crocodile en l'absence de soins appropriés. Le bon réflexe consiste donc à se sécher soigneusement après un bain ou une douche, étalez systématiquement, sur tout le corps, un lait corporel hydratant et régénérant sans être trop gras. Et ne lésinez pas si l'eau est très calcaire !

## ADOUCISSANT LINGE

# Opter pour un produit maison

L'adoucissant est un produit ménager utilisé, comme son nom l'indique, pour adoucir le linge lors du lavage. Il est disponible dans tous les supermarchés. Mais le préparer chez soi avec quelques ingrédients pour faire quelques économies en plus est tout à fait réalisable. Voici les étapes à suivre.

#### Ingrédients :

Voici les ingrédients nécessaires pour la fabrication de cet adoucissant fait maison : de l'eau minérale, une poignée de lavande sèche, de l'alcool blanc, de l'huile essentielle de lavande ou de lavandin.

#### Préparation :

Quand vous aurez fini de rassembler tous les ingrédients, vous pouvez vous mettre à l'œuvre. Mettez la lavande sèche dans une casserole, versez-y de l'eau minérale et laissez bouillir pendant environ 5 minutes. Ensuite, faites un mélange composé de l'eau de lavande réalisée auparavant (refroidi et filtré) avec du vinaigre. Introduisez dans le mélange 25 gouttes d'huile essentielle de lavande, puis versez le tout dans une bouteille.

#### Note :

N'oubliez pas de secouer avant chaque utilisation.



## Trucs et astuces

### Défroisser une nappe



Pour que les plis disparaissent, passez une éponge humide sur le bulgomme allant sous la nappe, avant de mettre le couvert et la table sera parfaite au moment de passer à table.

### Raviver le cuivre



Frottez le cuivre avec un mélange de sel et d'ammoniaque et passez ensuite un citron avec du sel pour le faire briller. Il suffit ensuite de rincer.

### Nettoyer l'intérieur d'un récipient en cuivre



Remplissez le récipient d'eau, versez deux bons verres de vinaigre (selon la contenance augmentez ou diminuez) et rajoutez un verre de gros sel. Faites bouillir l'ensemble et rincez.

### Eliminer les relents d'une poubelle



Mettez un peu de litière à chats dans le fond et lavez fréquemment la poubelle avec de l'eau javéliné.

# Mots Fléchés N°100

ancien supplice membre du clergé	↓	votants feras un trou	↓	émoussé prit dans ses bras	↓	boisson réconfortante	↓	avant de navire organe de fleur	↓	jardins publics plus fort que tout	↓	concrets patrie d'Abraham	↓	
cercle de sable hellènes	→					pièce métallique strontium en chimie	→							
support de tige vide	→					mit à part petit sac de plante	↓	confir- mas	→			absen- ces de fraîcheur	↓	
objet trompeur sols	→					mettre au diamètre vraiment très gros	→	étain au labo	↓	déesse d'Égypte posses- sif	→		située chez le notaire	
ferme de Provence petits cubes	→					flocons de fête grande soie	→	sinistres initiales gâteau breton	↓			501 chez César parties du pied	↓	
						sans mélange le déplac- cas	→	oriental finesse	→					
excitées	↓	assaquir couronne de baron	→					bien fermée sève d'hévéa	↓	céréale cassè- rent	→		petite balle d'antan	
balancer mais en douceur	→	riches décors échelon- nera	→			nostalgie de poète plaisanté	→	unité de radiation être suprême	→			transpire robe indienne	→	soudés
idioties extirpa le duvet	→					répétitif sans joie	→					dévêtu chant de louange	→	
signal de danger oui d'antan	→							vin d'Espagne machin	→					très discrets
								refuge d'oisillons dirigea	→				partie tendre	↓
fin de verbe cours de justice	→	forte bière ville de carnaval	→			ronqueur du foyer	→					troublé appris	→	
												résidu de conduit	→	
grosse artère	→							pipe de sachem	→					

<b>SUDOKU</b>	<b>N°100</b>	<b>SOLUTION SUDOKU</b>	<b>SOLUTIONS MOTS FLECHES N°99</b>
---------------	--------------	------------------------	------------------------------------

				5				
								7
3	5		8			6	1	
	4	1	9					7
	6		4	8	1			
		9		2				
	2	1		8				3
	4	5	7	9				2
								9

4	9	1	3	2	6	5	7	8
5	6	2	7	1	8	9	4	3
7	8	3	9	4	5	6	2	1
8	2	5	4	6	3	1	9	7
9	7	6	1	8	2	4	3	5
3	1	4	5	9	7	8	6	2
1	4	8	2	7	9	3	5	6
6	3	7	8	5	4	2	1	9
2	5	9	6	3	1	7	8	4

- C • S • E • O • M • R • S
- L A M E N T A B L E M E N T
- R E M E R C I E R A S • R
- R A T A T I N E Z • T U B A
- C R I S P E R A S • M E T
- E T O N • A S • R O S A C E
- E P E E S • A D R O I T •
- C R O S S • C R E D I T A S
- I L • P O U R R I R • N P
- U S E R A I • A • D E L C O
- E • E C L A I R E E • E R
- P R I V E • I S E • S A • T
- A D O R E R O N S • N B •
- F I E L • T E N T E E • R E
- • A T R E • N E R P R U N
- D E L A I S S E R A I E N T
- X • N A • E M A I L L E R
- P O R T I E R E • L E I • E
- C A • E L A N S • R E E R
- R E V E N U • T E T A • R A
- T E X T E S • C R I S E S

# S'énerver plus pour vivre plus

*Manifester son mécontentement permettrait de vivre plus longtemps. Ce sont les conclusions étonnantes d'une étude allemande qui montre que ceux qui intériorisent leurs émotions ont davantage de risques de développer un cancer ou de souffrir d'hypertension...*

Certains gardent leur calme quand d'autres se font entendre dès que le moindre désagrément les perturbe. Ceux-là détiendraient l'une des clés de la longévité. C'est du moins ce que montre une méta-analyse menée par deux chercheurs de l'université d'Iéna, en Allemagne.

## La santé passe aussi par l'humeur

Le comportement influe sur la santé. En effet, les émotions s'expriment par un certain nombre d'hormones qui affectent la physiologie de l'organisme. Ainsi, l'anxieux de nature, à coup d'adrénaline et surtout de glucocorticoïdes, va abaisser son immunité et augmenter les risques de tomber malade.

Qu'en est-il de celui de réprimer sa colère ? La question a interpellé des scientifiques allemands qui ont fouillé dans les archives pour ressortir 22 études sur le sujet. Leurs conclusions, présentées dans le journal *Health Psychologies*, révèlent qu'il est meilleur pour la santé physique et morale de dire tout ce que l'on a sur le cœur !

L'étude : des répresseurs qui se font mal au cœur

À travers l'étude de 6.775 patients, les auteurs ont observé l'évolution de certains paramètres physiologiques dans une situation stressante, en fonction du tempérament de la personne. Les « répresseurs », comme les appelait Freud, ceux qui gardent leurs émotions négatives pour eux, voyaient leur rythme cardiaque s'emballer.

**Manifester sa colère, ça a du bon** pour la santé. On évite à son cœur de monter en régime, limitant les risques d'hypertension artérielle et de cancer. Ils essaient de camoufler au mieux les signes attestant



de la peur et se mettent sur la défensive. Plusieurs paramètres objectifs révèlent malgré tout leur anxiété. Ils souhaitent tout contrôler, aussi bien eux-mêmes que leur environnement.

À long terme, une telle situation favorise le développement de certaines maladies, surtout l'hypertension et, moins prévisible, le cancer. En revanche, les personnes qui arrivent à donner de la voix en situation crispante s'avèrent plus à risque de déclencher des maladies coronariennes. Aucune différence n'a été constatée pour

les autres maladies cardiovasculaires, les attaques cardiaques ou l'asthme.

## L'espérance de vie expliquée par la colère

Pour les auteurs, c'est peut-être l'explication au fait qu'Espagnols et Italiens, réputés pour leur sang chaud, vivent en moyenne deux années de plus que les Britanniques, dont le flegme n'est pas qu'une légende. Un peu léger comme explication dans la mesure où l'espérance de vie ne tient pas qu'à un coup de gueule.

L'alimentation, pour laquelle les pays latins sont bien plus réputés, y joue beaucoup, et les taux d'obésité, à l'origine de nombreux troubles cardiovasculaires, sont beaucoup plus élevés sur l'île de Sa Majesté. Que tous les introvertis se rassurent quand même : leur comportement ne leur joue pas que des vilains tours. Si la moindre petite épreuve les secoue beaucoup, le retour à la sécurité est bien mieux vécu. Tout va bien quand on a le contrôle...

## Grande barrière de corail : une plaque sous-marine au bord de l'effondrement

Selon des scientifiques, une immense plaque sous-marine située près de la Grande barrière de corail, au large de l'Australie, est au bord de l'effondrement. Lorsqu'elle cédera, il y a fort à parier qu'un tsunami déferle sur les îles voisines.

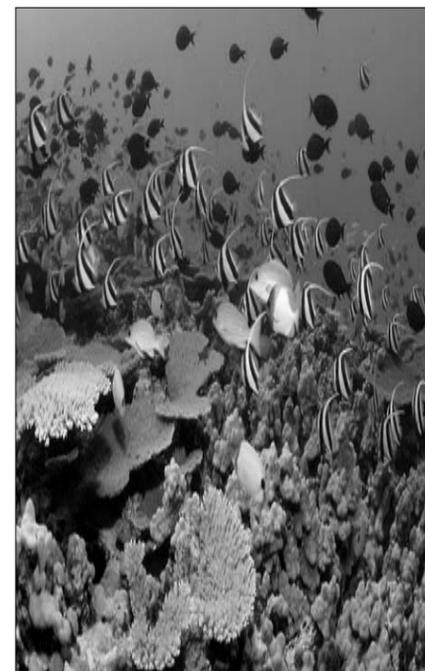
Des géologues marins australiens de l'université James Cook ont cartographié les endroits les plus profonds et les plus inaccessibles de la Grande Barrière de corail, au large des côtes australiennes. Grâce à une technologie en 3D, ils ont réussi à découvrir des dizaines de canyons sous-marins. Ils ont notamment repéré, perchée sur le plateau continental, une plaque d'environ 1 kilomètre cube, reste d'un très ancien

glissement de terrain sous-marin. "Les glissements de terrain sous-marins sont un phénomène géologique connu et bien documenté mais nous ne savions pas s'il y en avait près de la Barrière de corail", a indiqué à l'AFP le géologue Robin Beaman. C'est pourquoi les chercheurs ont lancé leur investigation près des côtes australiennes qui a permis de révéler que la plaque dénichée était au bord de l'effondrement.

"Nous avons trouvé ce bloc énorme, qui ressort. Il est posé en haut d'un canyon sous-marin, il va vers la pente et il est au début du processus d'effondrement", a-t-il précisé. Pour l'heure, personne ne peut

prévoir quand ce bloc cédera. Peut-être cela arrivera-t-il "demain" ou dans des dizaines d'années, "mais il est important de savoir que c'est là", a indiqué le scientifique. "Il est absolument certain que cela va s'effondrer et lorsque ça tombera, ce sera une chute d'un kilomètre dans le bassin au-dessous".

Le géologue souligne ainsi que cette chute "provoquera un tsunami localisé qui affectera la côte de l'Etat du Queensland, à environ 70 km de là". Bien qu'il ne veuille pas inquiéter la population, "nous devons savoir que c'est là et ce qui se passera quand ça tombera", tient à préciser le chercheur.



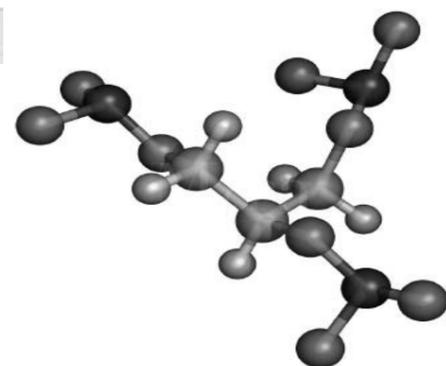
## L'encyclopédie

## DES INVENTIONS

### NITROGLYCÉRINE

-Inventeur : Ascanio Sobrero -Date : 1847 -Lieu : Italie

Ascanio Sobrero produisit de la nitroglycérine en versant goutte à goutte un demi-volume de glycérine dans un mélange d'un volume d'acide nitrique et de deux volumes d'acide sulfurique.



## L'APPRENTI SORCIER



20h45



Ancien disciple de Merlin et grand sorcier des temps modernes, Balthazar Blake tente de défendre Manhattan de son ennemi juré Maxim Horvath, maître de la magie noire. Pour asseoir sa domination, celui-ci est prêt à tout, même à libérer la diabolique fée Morgane. Seul «le premier Merlinien» a la puissance nécessaire pour s'y opposer. Dans ce but, il enrôle Dave, un étudiant en physique un peu gauche mais au potentiel insoupçonné, pour en faire son apprenti et lui enseigner les rudiments de la magie. Dave aura besoin de tout son courage pour survivre à cet entraînement intensif et prouver à Balthazar qu'il est digne de son incroyable destinée d'apprenti sorcier

## THE CODE



22h30



À New-York, le vétéran Keith Ripley, passé maître dans l'art du cambriolage, fait appel à Gabriel Martin pour l'associer à ce qui sera son dernier coup : le vol, chez un diamantaire russe, de deux oeufs Fabergé d'une valeur de 40 millions de dollars. Les choses se compliquent lorsqu'Alexandra, la filleule de Ripley, est kidnappée par la mafia russe. Pris en étau entre le NYPD qui les traque et la mafia russe qui a juré d'avoir leur peau, Ripley et Martin vont devoir rivaliser d'ingéniosité pour rester libres et en vie

## BROADCHURCH



20h45



Alors qu'une mèche de cheveux est récupérée dans la carcasse calcinée du bateau, Mark Latimer est sorti de garde à vue. Une enquête menée sur Steve Connelly révèle que ce dernier a été condamné pour vols divers et escroquerie. L'homme est parvenu à gagner la confiance de Beth. Le révérend Arthur Darvill, récemment affecté à la paroisse de Broadchurch, est lui aussi interrogé. Tom et Danny suivaient ses cours d'informatique, et le révérend n'a rien de particulier à dire sur la victime. Ellie note toutefois que le pasteur a l'habitude de déambuler tard dans les rues de la ville. Darvill explique cet étrange comportement par des problèmes d'insomnies

## LES VICTOIRES DE LA MUSIQUE CLASSIQUE



20h45



Lors de cette 21e édition, les nombreux artistes nommés interpréteront les grands succès du répertoire classique, accompagnés de l'orchestre national de France - qui fête cette année ses 80 ans -, dirigé par Daniele Gatti. Parmi ces 25 prestations, il y aura notamment celle de Karol Beffa, compositeur de l'année 2013, qui jouera au piano, avec l'orchestre, une oeuvre spécialement composée pour cette soirée. À ne pas manquer également, les prestations de la soprano Diana Damrau et du contre-ténor Franco Fagioli, ou encore le numéro virtuose du génial duo comique Igudesman & Joo, au violon et au piano



# LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

## CAPITAINE CONAN



20h50



En septembre 1918, à la frontière bulgare, sur le front des Balkans. Le lieutenant Norbert sympathise avec le lieutenant Conan, à la tête d'un détachement de «nettoyeurs de tranchées». Leur mission : surprendre et tuer l'ennemi, souvent à l'arme blanche et au corps-à-corps. Rusé et fort en gueule, Conan se joue des règlements militaires, qu'il juge absurdes. Il est aussi sanguin que Norbert est posé et indulgent. Après l'armistice. Coïncés à Bucarest et rendus à un semblant de vie civile, les hommes de Conan se conduisent comme des brutes, et l'armée, avide «d'exemples», ne ferme plus les yeux. Conan les défend envers et contre tous, malgré les preuves accablantes

## LE SMOKING



20h45



Jimmy Tong travaille comme chauffeur de taxi dans la grande ville de New York. Un jour, il a pour passager le millionnaire Clark Devlin, également agent secret. Ce dernier engage Jimmy comme chauffeur personnel à une condition : que celui-ci ne touche jamais à son smoking. Une nuit, alors qu'il reconduit Clark chez lui, tous les deux sont soudainement attaqués. Le riche industriel, gravement blessé, demande à Jimmy de revêtir son smoking. Ce costume truffé de gadgets a été conçu par le gouvernement américain pour ses opérations clandestines et permet à celui qui l'endosse d'être doté d'une force extraordinaire

## TOP CHEF



20h50



Les dix candidats encore en lice vont quitter la France : direction la Belgique, où les attendent des épreuves inédites. L'enjeu : pouvoir cuisiner dans une nacelle à 50 mètres de hauteur, là où les plus grands chefs du monde sont passés avant eux. Mais seuls deux cuisiniers auront la chance de s'affronter là-haut. Pour gagner leur place, les candidats vont devoir relever des défis typiquement belges : revisiter les endives au jambon, la gaufre liégeoise ou les moules-frites et convaincre des chefs étoilés belges, le Premier ministre Elio Di Rupo ou Lio. Un marathon culinaire au cours duquel les uns et les autres seront progressivement éliminés

## JOSÉPHINE, ANGE GARDIEN TANGO



20h50



Joséphine arrive en plein cours de tango. Sa cliente est Maria-Sol Jimenez, une célèbre chorégraphe et danseuse. Elle découvre que la vie de cette femme n'est qu'un tissu de mensonges : elle a usurpé le nom d'une danseuse argentine et, surtout, elle a menti à son fils sur l'identité de son père, ce que celui-ci vit de plus en plus mal. Mais tous ces mensonges sont sur le point d'être découverts. Heureusement, Joséphine est là pour aider Maria-Sol à affronter la vérité

# Ashlee Simpson

c'est fini avec  
Vincent Piazza !

Les relations à distance, ce n'est pas pour Ashlee Simpson. A cause des kilomètres qui les séparent, la chanteuse vient de mettre un terme à son histoire d'amour d'un an et demi avec l'acteur Vincent Piazza.



recherche maison  
désespérément à...

Depuis que David Beckham a annoncé qu'il quittait les L.A. Galaxy, les spéculations vont bon train quant au lieu du futur logement de la famille. Surtout que la semaine dernière, Victoria Beckham a visité de somptueuses maisons à Londres !

## Sharon Stone

une cougar  
énergique  
brille à New York

Discrètement, la bombe Sharon Stone a repris le chemin des plateaux de tournage. Attendue sur celui de *Fading Gigolo*, Sharon Stone a créé l'événement sur le film de John Turturro.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	04h50
Dohr	12h45
Asr	16h20
Maghreb	19h09
Icha	20h30

## POUR COMMÉMORER L'ANNIVERSAIRE DU MOUVEMENT MAROCAIN DU 20 FÉVRIER

# Mobilisation à Paris

**D**es militants marocains des droits de l'homme ont tenu samedi un sit-in devant l'ambassade de leur pays à Paris pour commémorer le 3e anniversaire du mouvement du 20 février 2011, appelant notamment à la libération des prisonniers politiques dans le Royaume. "Libérez les prisonniers politiques au Maroc", "A bas la dictature, A bas l'impunité" et "Liberté, dignité, justice sociale au Maroc" scandaient les manifestants qui répondaient à un appel lancé par le Mouvement marocain du 20 février Paris/Ile-de-France et auquel se sont joints des représentants de partis politiques français de gauche. Devant une large banderole déroulée à l'entrée même de la représentation diplomatique marocaine et sur laquelle on lisait "Makhzen Dégage ! Système absolu", des intervenants se sont relayés pour exiger "la libération des détenu(e)s politiques dans les prisons de l'Etat marocain", rendre hommage aux "martyrs" du soulèvement du 20 février 2011 et demander "la vérité et le jugement des responsables de leurs assassinats". Selon la présidente de l'Association marocaine des droits humains à Paris-Ile-de-France, Sofya Lahrach, les raisons à l'origine du déclenchement du mouvement du 20 février 2011 au Maroc sont "toujours là" et "la lutte pour la liberté, la dignité et la justice sociale continue d'être d'actualité au Maroc". "Rien n'a changé depuis au Maroc. La situation a, au contraire empiré, avec plus de 200 prisonniers politiques supplémentaires et la répression de toute manifestation citoyenne y est quasi-quotidienne", a-t-elle déclaré à l'APS, fustigeant le "silence" des capitales occidentales par rapport à ce qui s'est passé dans le Royaume. "On continue toujours à soutenir que le Maroc est l'exception et qu'il n'y est pas eu de printemps arabe, de soulèvement et que tout s'y passe bien", a déploré la militante marocaine pour qui ce constat est "faux", signalant, pour preuve, qu'une manifestation citoyenne a été "réprimée dans le sang, il y a deux jours à Marrakech, avec la mobilisation de plus de 200 policiers qui ont tabassé des militants". Parmi les manifestants, était présent le champion du monde de kick boxing, Zakaria Moumni, enlevé en 2010

puis incarcéré sans jugement au Maroc avant d'être grâcié deux ans après. Pour lui, cette date-anniversaire du 11 février 2011 constitue la "fête du peuple" marocain. "Je suis là aujourd'hui parce que la torture dont j'ai été victime dans les geôles marocaines est toujours en vigueur, les procès inéquitables y sont légion, aux côtés de l'abus de pouvoir", a-t-il indiqué. Evoquant "les supposés changements au Maroc" avec l'avènement de la nouvelle Constitution, il a dit se rappeler de personnes incarcérées avec lui parce qu'elles ont "eu à protester le fait qu'on leur ait remis des enveloppes fermées pour voter en faveur de cette Constitution". Il s'est par ailleurs dit "étonné" d'apprendre que les autorités de son pays avaient convoqué l'ambassadeur de France à Rabat pour "lui signifier la protestation vigoureuse du Royaume du Maroc, à la suite des informations faisant état d'une plainte contre le Directeur général de la surveillance du territoire (DGST) pour une prétendue complicité de torture au Maroc". Cette plainte a été déposée au nom de Zakaria Moumni par Patrick Baudouin, avocat au Barreau de Paris et président d'honneur de la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH). Déposée auprès du procureur du pôle spécialisé des crimes contre l'Humanité/crimes de guerre du tribunal de grande instance de Paris, elle vise Abdellatif Hammouchi, le directeur général de la DGST, la police politique marocaine. "C'est ça le Maroc. On pense que la France, pays des droits de l'homme, est comme le Maroc où l'on juge les personnes et commande leur torture par téléphone", a relevé le champion du monde marocain pour qui "c'était au Roi Mohammed VI de convoquer Hammouchi et de le présenter à la justice et non pas attendre qu'il soit de passage à Paris où il a failli être épinglé". En plus du rassemblement devant l'ambassade du Maroc à Paris, des associations de défense des droits de l'homme au Maroc se mobilisent en Ile-de-France pour commémorer le 3e anniversaire du mouvement du 20 février 2011, prévoyant également débats publics sur le mouvement et une campagne internationale de solidarité avec le monde ouvrier dans le royaume.

## POUR ACCROÎTRE LES COMPÉTENCES

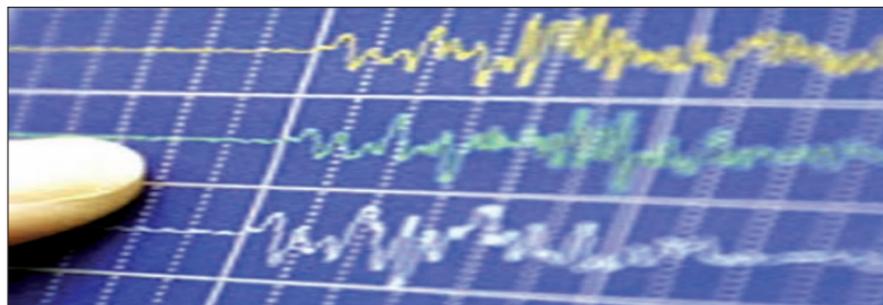
# La Protection civile organise un concours professionnel national

**L**a Direction générale de la Protection civile organise jusqu'au 6 mars prochain, un concours professionnel national inter-unités de la Protection civile pour accroître les compétences professionnelles de leurs agents. Le concours vise à "encourager l'agent de la Protection civile dans la recherche des connaissances et à accroître son potentiel et compétences professionnelles outre la possibilité de comparer ses capacités avec celles des agents des autres unités dans le domaine cognitif", a

indiqué samedi un communiqué de la Direction générale de la Protection civile. En vue d'encourager les agents participant au concours, deux prix seront décernés dont un sera remis à l'unité à laquelle appartient l'agent et un autre individuel à l'agent en reconnaissance des efforts qu'il a consentis, précise la même source. Ce concours annuel qui compte trois axes liés au sport, au secourisme, à l'extinction et au sauvetage et enfin à la prévention sera désormais "une tradition dans les milieux de la Protection civile".

## SECOURS TELLURIQUE DE BOUMERDES

# Grande panique, mais pas de dégâts



**A**ucun dégât n'a été déploré dans l'ensemble de la wilaya de Boumerdes, suite à la secousse tellurique qui a été enregistrée samedi soir non loin de la localité de Zemmouri, selon la Protection civile. Le cas vaut particulièrement pour les localités de Bordj Menaiel, des Issers et de Si Mustapha, situées non loin de l'épicentre du tremblement de terre, où rien ne semblait perturber les commerces, notamment les cafés, qui sont restés ouverts après la secousse, a constaté un journaliste de l'APS. La secousse a cependant créé des

mouvements de panique, vite dissipés, en divers endroits de la wilaya, à l'exemple de celui enregistré dans la localité de Nacéria (40 km environ à l'est de Boumerdes) qui a occasionné de fortes bousculades et des contusions parmi des résidents de certains immeubles, selon toujours la Protection civile. D'une intensité de 4,5 sur l'échelle ouverte de Richter, la secousse, dont l'épicentre était localisé par le CRAAG à 10 km au sud-est de Zemmouri, a été ressentie dans certaines wilayas du centre du pays telles que Tizi-Ouzou, Alger, Blida et Tipasa, selon des journalistes de l'APS.

## AVANT L'ÉTÉ PROCHAIN

# Installation de 30 stations solaires à travers le pays

**L**e ministre de l'Energie et des Mines, Youcef Yousfi, a annoncé, samedi à Oran, l'installation, avant la fin de l'été prochain, à travers le territoire national de 30 stations solaires. Le ministre a indiqué, en marge d'une conférence de presse animée par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, que ces installations s'ajouteront à celles déjà fonctionnelles. "L'Algérie disposera ainsi d'une grande capacité de production d'énergie solaire", a-t-il précisé, annonçant l'entrée en service de nombreuses stations solaires expérimentales à l'exemple de celle de Ghardaïa. M. Yousfi a rappelé qu'une usine de fabrication de panneaux photovoltaïques est en cours de construction. Le pays, a souligné par ailleurs le ministre, a besoin de toutes les ressources énergétiques dont les sources renouvelables qui seront davantage exploitées à l'avenir.

## REMISE DES PRIX AUX LAURÉATS DES ACTIVITÉS ET CONCOURS DE JEUNESSE

# Des distinctions attestant du degré de compétence des sportifs algériens

**P**as moins de 54 lauréats classés premiers dans leurs disciplines, ont reçu, hier au complexe sportif de Ghermoul, des prix décernés par le ministère de la Jeunesse et des Sports en reconnaissance de leurs compétences et de leur talent. Ces lauréats qui sont adhérents de maisons de jeunes et mouvements associatifs de jeunesse sont issus des différentes wilayas du pays. Ces lauréats ont participé à 23 manifestations, conférences, salons, activités culturelles et concours au niveau national dans différentes compétitions de sport de proximité et de loisirs. Dans son allocution, le ministre de Jeunesse et des Sports, Mohamed Tahmi, a mis en relief

l'intérêt accordé par les pouvoirs publics à ces manifestations et activités des jeunes en précisant que «le travail de coordination et la prise en charge des jeunes et des échanges de jeunesse relève de la stratégie du MJS encourageant le mouvement associatif». Il ajoute que "la priorité consiste à cerner les besoins des jeunes pour mieux atteindre les objectifs assignés, autant sur le plan quantitatif que qualitatif sachant que des moyens matériels et financiers sont octroyés pour assurer et promouvoir les activités des jeunes, en ce sens que les 26 manifestations ont été de qualité, d'où les efforts à accomplir pour représenter dignement l'Algérie dans les compétitions internationales".

A. A.